

## Dossier thématique

### Ascéens et citoyens

» pages 3 à 15

## Le bon des anciens

Solidarité envers les seniors et soutien au commerce local  
» page 20

## Les mardis des 4 saisons

Une nouvelle manifestation conviviale autour de produits locaux  
» page 26

## Moulin aux étincelles

Des activités ludiques et artistiques  
» page 31



# Jérôme Schaeidt

f PEINTURE & DÉCORATION

[jeromepeinturedeco.fr](http://jeromepeinturedeco.fr)



- Revêtement mural • Peinture
- Plafond tendu • Sol • Façade

**ESSEY-LÈS-NANCY - 06 84 89 57 89**

# GARAGE LDA



**VENTE**  
*véhicules neufs et d'occasion*

**RÉPARATIONS**  
*toutes marques*

**MÉCANIQUE**

**CARROSSERIE**



**158, avenue du 69<sup>e</sup> RI - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY**  
**Tél. 03 83 29 02 07 - E-mail : [l.d.a@wanadoo.fr](mailto:l.d.a@wanadoo.fr)**



De gauche à droite sur la photo :  
Pierre Brune, Jacky Thouvenin et Hubert Rossignon

# dossier

## Ascéens et citoyens

**Jacky Thouvenin, Adjoint à la citoyenneté et à la sécurité**  
**Hubert Rossignon, Adjoint à l'urbanisme opérationnel et au patrimoine**  
**Pierre Brune, Conseiller municipal délégué aux travaux et à la voirie**

### Éditorial

Les citoyens sont souvent perçus comme de simples destinataires. Et s'il s'agissait de « faire par » ou de « faire avec » les citoyens, plutôt que de faire « pour les publics » ?

De notre point de vue, un citoyen ne peut qu'être acteur dans sa société. Responsable, il doit prendre part à la vie de sa communauté.

Concrètement, cela signifie qu'il assume ses responsabilités professionnelles et familiales mais aussi qu'il s'inscrit pleinement dans la vie locale en s'impliquant au quotidien dans la vie de son quartier ou de sa ville. Il peut aussi consacrer une partie de son temps à son quartier ou à sa commune en pratiquant par exemple le bénévolat.

Enfin, il prend part à sa manière aux décisions politiques. Il ne peut pas être neutre, il ne peut pas laisser les autres prendre des décisions à sa place.

Les décisions qui se prennent dans la société le concernent directement ou indirectement, qu'il le veuille ou non. Il ne peut pas y être indifférent. Le citoyen a donc des droits mais aussi des devoirs.

Des droits politiques comme le droit de voter, d'être élu ou encore d'adhérer à un parti.

Des droits civils comme le droit de se marier, de circuler, d'avoir un droit de propriété.

Des droits sociaux comme le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit au logement, le droit de vivre correctement.

Des devoirs comme celui de défendre son pays, de respecter les lois, d'être juré, de payer ses impôts...

Tout au long de ce bulletin, vous trouverez des articles et des interviews qui nous démontrent que nous sommes ces citoyens acteurs de la vie de la cité.

Citoyens acteurs pour le bien-vivre ensemble avec l'obligation de déneigement, la taille des arbres, l'entretien des trottoirs.

Citoyens acteurs avec le tri sélectif, la gestion des déchets.

Citoyens acteurs de la sécurité à travers la participation à la consultation publique sur la généralisation de vitesse à 30 km/h ou la sécurité aux abords des écoles.

Citoyens acteurs de la démocratie grâce au budget participatif, à la Réserve Communale, à des associations telles que celle du Repair Café. Enfin, l'acte héroïque du jeune Lloyd Géhin est un exemple parfait de comportement citoyen.

# Des citoyens acteurs lorsque tombe la neige !

**L'hiver arrive et la neige pourrait faire son retour avec son lot de désagréments : difficultés de circuler, risques de glissade... En ces circonstances, les efforts de chaque citoyen sont nécessaires pour le bien-être de tous. Un rappel des règles en vigueur est utile pour traverser la période hivernale en toute sécurité.**

Le réchauffement climatique ne nous met pas à l'abri de futurs épisodes de neige et de gel dans les semaines et mois qui viennent. À ce titre, il est bon de faire quelques rappels des obligations de chaque citoyen de notre ville, particulièrement importantes en cette saison. Elles constituent un complément indispensable des opérations de déneigement que mène la Métropole en concertation avec les services de la Commune, avec une grande vigilance. Sur notre commune, le quartier des Hauts d'Essey, particulièrement exposé, mérite une attention particulière. L'engagement des agents de la commune pour assurer jour et nuit la viabilisation lors de ces épisodes est à souligner.

## La prudence est de rigueur

Cette année, sur décision de la Préfecture, il n'est pas obligatoire d'équiper son véhicule de pneus neige pour circuler au cours de l'hiver en Meurthe-et-Moselle. Cette décision ne s'applique pas nécessairement aux

départements limitrophes, vous êtes donc invités à vous renseigner sur les règles en vigueur dans ces départements lorsque vous souhaitez les rejoindre. Quoi qu'il en soit, la prudence reste de rigueur !

## Des obligations de déneigement pour les propriétaires, les locataires, les occupants

Tous les occupants, quel que soit leur statut, propriétaires ou locataires, sont soumis à l'obligation de déneiger ou de déglacer le trottoir au droit des limites de leur habitation. Pour les collectifs et immeubles, les habitants sont invités à consulter le syndic ou le prestataire.

L'obligation impose de balayer la neige ou de casser la glace devant sa maison. Le caniveau et la chaussée doivent rester dégagés pour l'écoulement des eaux du dégel et la sécurité des usagers. Un traitement approprié doit être utilisé pour rendre les trottoirs non glissants le long des habitations. En cas d'accident provoqué par l'absence de dégagement du trottoir, la responsabilité de chacun peut être engagée.

## Des bacs à sel réservés à l'usage collectif

Lors d'importants épisodes neigeux ou de périodes de grand froid, routes et trottoirs peuvent vite devenir impraticables. En complément de l'action des services publics de déneige-



ment ou de salage en cas de verglas, rendant la circulation des piétons et des véhicules dangereuse, le sel de déneigement permet de sécuriser rapidement une zone enneigée ou verglacée. Rappelons que le sel mis à disposition dans les bacs est réservé à l'usage collectif pour les voies et les trottoirs et non pour déneiger sa descente de garage !

Afin de conserver ses propriétés et son efficacité, il est stocké au sec, à l'abri de la pluie dans un bac dédié. Seuls les bacs à sel des secteurs difficiles sont approvisionnés avec un mélange de sel et de sable.

Pour déneiger sa propriété et son trottoir, il appartient à chaque habitant de s'équiper lui-même et de faire sa propre réserve de sel, il est d'ailleurs conseillé de le faire sans attendre afin de ne pas se laisser surprendre par la pénurie.

## Mobilisation de la réserve communale

En cas de besoin, lors de ces périodes, les services de la Métropole en alerte publient des bulletins météorologiques extrêmement détaillés à destination des services et élus d'astreinte, ce qui permet d'anticiper le mieux possible l'évolution de la situation. Afin de prévenir les dangers, les élus et le personnel communal peuvent avoir besoin de renfort. C'est là qu'intervient la réserve communale.



## Tout savoir sur la Réserve communale

*La Réserve communale est composée de citoyens et d'élus qui aident les agents municipaux en portant soutien et assistance aux populations en cas de crise.*



### 80 réservistes

La Réserve communale est constituée de 50 citoyens volontaires, auxquels il faut ajouter les 29 élus du conseil municipal pour un total de près de 80 réservistes. Ils sont amenés à intervenir en cas de crise, en soutien aux agents municipaux, en portant assistance à la population de différentes manières. Ils ont été particulièrement actifs lors des fortes chutes de neige que nous avons connues mais également pendant le confinement et lors des inondations de 2012.

### Actifs lors de toute situation de crise

L'aide des réservistes est nécessaire lors de toute situation de crise. En cas de fortes chutes de neige, le dimanche ou la nuit, ou encore d'épisode de verglas généralisé sur la ville créant un danger pour les usagers, la réserve communale peut être amenée à être mobilisée afin de préserver l'accès aux services publics : écoles, mairie... avant leur ouverture au public.

Elle est également mobilisée pour des interventions sur des événements de type catastrophe naturelle ou météorologique d'ampleur.

### Une aide précieuse pendant la crise sanitaire

La Réserve communale a apporté une aide précieuse lors des différents confinements imposés par la crise sanitaire, pour la distribution de masques, le soutien par téléphone aux personnes vulnérables, la distribution de denrées...

### Rejoindre la Réserve communale

Si vous souhaitez rejoindre la Réserve communale, vous êtes les bienvenus ! Il vous suffit de contacter la mairie d'Essey-lès-Nancy ! Pas de condition d'âge ou d'aptitude physique, aucun critère de recrutement n'est exigé !

**Renseignements auprès de Frédéric Dieudonné au 03 83 13 30 00**

## Citoyens acteurs de la propreté de la cité

*Vous l'aurez compris, chaque habitant de la commune, en respectant les devoirs qui sont les siens en tant que citoyen, est un acteur à part entière du bien-être de tous. Parmi ses devoirs : le nettoyage des trottoirs et des caniveaux situés au droit de sa propriété.*

En toute saison, chaque riverain est tenu de nettoyer le trottoir et le caniveau situés au droit de sa propriété, afin de les maintenir en permanence dans un état de propreté satisfaisant, pour une ville propre et surtout pour éviter toute chute des piétons, qui pourrait engager sa responsabilité en cas de dommage. À chaque saison, ses obligations ! Ramasser les feuilles mortes et les fruits tombés au sol en automne, déneiger et saler le sol en cas de gel en hiver, et chaque fois que cela sera nécessaire, arracher les mauvaises herbes, balayer et ramasser les immondices, laver les trottoirs et les caniveaux souillés, sauf en cas de gel ou de restriction d'eau.

Les déchets provenant du nettoyage des trottoirs et des caniveaux devront être collectés, et non pas simplement poussés sur la chaussée ou vers tout autre aménagement urbain, ni même versés dans les bouches d'égout. Enfin, si nécessaire, les habitants devront élaguer leurs arbres et arbustes et toute végétation qui auraient tendance à s'échapper de leur propriété.



# Trier, recycler... gérer au mieux ses déchets

**La gestion des déchets est un point important des responsabilités qui incombent aux habitants pour que la ville reste propre bien sûr, mais aussi pour le bien de la planète.**

## Collecte et traitement des ordures ménagères

La collecte et le traitement des ordures ménagères relèvent aujourd'hui de la compétence de la Métropole du Grand Nancy et des prestataires qu'elle a choisis pour réaliser ce travail.

La collecte sur le territoire de la Métropole, dont fait partie la ville d'Essey-lès-Nancy, est dite sélective car elle repose sur le recyclage et la valorisation d'un certain nombre de déchets.

## Trier efficacement

Pour que la démarche soit productive, les Ascéens sont invités à trier leurs déchets en respectant les règles suivantes :

» Tous les emballages (briques et cartons, boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique, emballages tels que les pots de yaourt, barquettes, polystyrène, films de protection, capsules de café en aluminium) doivent être déposés dans les éco-bacs ou présentés dans des éco-sacs, devant les portes d'immeubles, le lundi après 19h pour être collectés le mardi.

» Le verre et le papier doivent être déposés dans les points d'apport volontaire, les déchetteries ou les bacs dédiés, lorsque les immeubles en sont dotés.

» Les déchets encombrants font l'objet d'un traitement spécifique.

» Le reste des déchets doit être enfermé dans des sacs poubelles, puis jeté dans les bacs individuels, collectifs ou dans les conteneurs fournis

par le Grand Nancy, à sortir la veille des jours de collecte après 19h. Ces ordures sont ramassées chaque lundi.

## Déchets verts

Les déchets verts, déchets de jardin, ne sont pas acceptés dans les ordures ménagères, ils doivent faire l'objet d'une revalorisation sous forme de paillage ou de compost ou être déposés en déchetterie.

## Brûlage et dépôt sauvage de déchets interdits

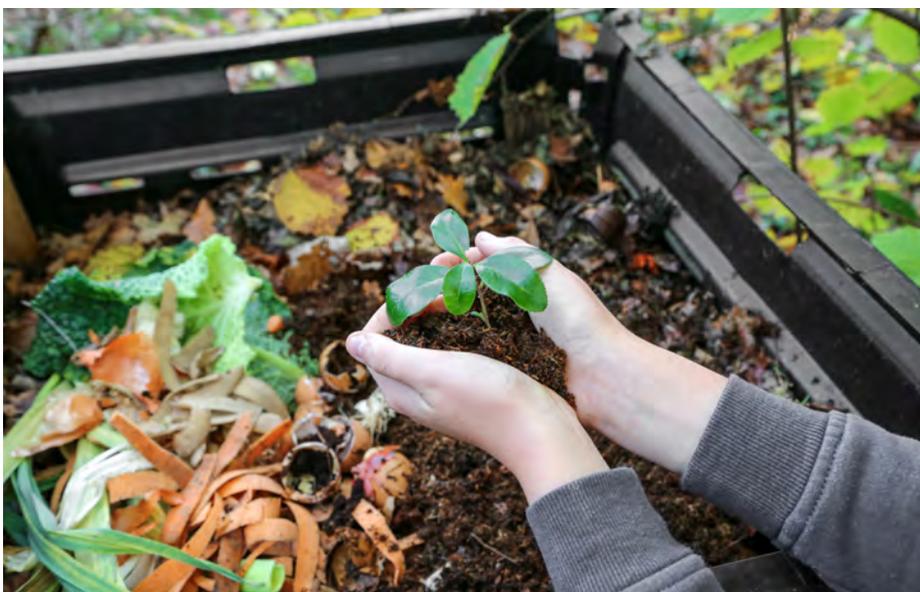
Rappelons que le brûlage et le dépôt sauvage des déchets sont formellement interdits. La fumée dégagée en zone urbaine peut générer une absence de visibilité pour la circulation des véhicules, et donc un risque d'accident de la route, ainsi qu'une gêne



pour le voisinage. Le brûlage est également un facteur non négligeable de pollution de l'air par ses émissions de carbone dans l'atmosphère. Par ailleurs, il existe un fort risque de propagation d'incendie par grand vent et/ou sécheresse. Des autorisations ponctuelles de brûlage peuvent être délivrées hors période de sécheresse dans les coteaux et les vergers. Autrefois passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €, le contrevenant coupable de brûlage de déchets verts à l'air libre risque désormais une amende maximale de 750 €.

## Des solutions pour éliminer vos déchets verts

Des solutions existent pour éliminer vos déchets verts. Certains bois peuvent être valorisés pour le chauf-



## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Ramassage  
des ordures ménagères  
> **CHAQUE LUNDI**



Collecte  
des écosacs & des bacs jaunes  
> **CHAQUE MARDI**



Les bacs et les écosacs doivent  
être sortis **la veille au soir.**

Plus d'infos sur le site de la Maison  
de l'Habitat et du Développement  
Durable ou au 03 54 50 20 40.



métropole  
GrandNancy

fage domestique et entreposés esthétiquement en rondins. Les feuilles mortes peuvent être utilisées pour protéger le système racinaire des arbres, elles se transforment en un humus enrichissant pour les sols. Vous pouvez également opter pour le compostage ou déposer vos déchets verts à la déchetterie située route d'Agincourt à Essey-lès-Nancy. Par ce geste citoyen, vous contribuerez à la fabrication de compost pour fertiliser vos plantations ou aux opérations annuelles de restitution de compost organisées par la Métropole.

### Calendrier des collectes

Pour rappel, le ramassage des ordures ménagères se fait tous les lundis. Le ramassage des éco-sacs a lieu les mardis et les collectes sont reportées les jours fériés. Attention ! Les bacs

et les sacs ne peuvent occuper que temporairement le domaine public et doivent être rentrés au plus tard à 19h les jours de collecte. Inscrits dans le règlement de la police municipale, les manquements à ces dispositions peuvent faire l'objet de contraventions.

Pour toute question concernant la gestion des déchets, la réduction des déchets, les demandes d'équipements (composteur, récupérateur d'eau de pluie...), la Maison de l'Habitat et du Développement Durable vous accompagne dans vos démarches.

**Métropole du Grand Nancy / Maison de l'Habitat et du Développement Durable,**  
22-24 viaduc Kennedy, 54035 Nancy  
Cedex. Mail : [mhdd.grandnancy.eu](mailto:mhdd.grandnancy.eu)  
Téléphone : 03 54 50 20 40

## Le saviez-vous ? Je réduis mon gaspillage alimentaire

Chaque français jette en moyenne 29 kg d'aliments non-consommés par an dont 7 kg d'aliments encore emballés. Ce sont 160 € qui partent à la poubelle !

Quelques gestes simples peuvent me permettre de limiter le gaspillage

» Je vérifie les dates indiquées sur mes aliments. Je consomme les produits périmés avant de dépasser la Date Limite de Consommation (DLC). Je ne jette pas systématiquement les produits dont la Date de Durabilité Minimale (DDM) est dépassée.

» Je range mon réfrigérateur

Je dispose les produits à manger rapidement devant.

» Je fais une liste de courses

Je vérifie mes stocks avant de faire mes courses et j'évite d'acheter des aliments dont je n'ai pas besoin.

» Je cuisine en quantité suffisante

J'adapte les quantités cuisinées au nombre de personnes.

» Je cuisine les restes

Je recherche des recettes pour cuisiner mes restes.

» J'adopte le gourmet bag

Lorsque je n'ai plus faim au restaurant, j'emporte mes restes chez moi grâce au gourmet bag.



## Rencontre avec Henri Simon, président de l'Association Ascéenne du Repair Café

**Proposés sur Essey depuis fin 2018, avec le soutien de la MJC Lorraine, sous l'égide de la mairie, les Repair Cafés sont désormais organisés par la toute nouvelle « Association Ascéenne du Repair Café ».**

**Son président Henri Simon nous explique tout sur ses projets et son fonctionnement.**



tés, nous avons eu envie de créer notre propre association afin de fonctionner de manière plus indépendante, avec des statuts, un règlement intérieur etc. L'Association Ascéenne du Repair Café a vu le jour à la fin du mois d'août, j'en suis le président mais je suis entouré de Pascal Poydenot, vice-président, Patrice Sarzi, secrétaire, Robert Morin, trésorier et André Vouillemin, trésorier adjoint. Le premier Repair Café organisé par notre association a eu lieu le 14 septembre, salle Maringer.

### Pouvez-vous nous rappeler le principe des Repair Cafés ?

Pour cette nouvelle saison 2021-2022, ils auront lieu le deuxième jeudi de chaque mois, salle Maringer à partir de 18 h. Ils sont ouverts à toutes les personnes qui rencontrent des problèmes avec leur petit électro-ménager et souhaitent le faire réparer. L'association compte 12 dépanneurs, souvent anciens professionnels du métier ou passionnés de bricolage et répartis en 5 à 6 ateliers par soirée. A chaque Repair Café, les particuliers sont invités à nous amener leurs appareils en panne ou défectueux, nous posons un diagnostic puis nous faisons notre maximum pour réparer les objets

qui nous sont confiés. Le but premier de notre action est de limiter la destruction des petits appareils électro-ménagers qui peuvent être réparés afin d'éviter qu'ils finissent à la déchetterie. C'est aussi bien sûr une démarche solidaire et nous sommes ravis lorsque nous pouvons satisfaire les gens. Nous sommes soutenus dans notre action par la MJC Lorraine qui nous fournit une aide logistique précieuse et le matériel dont nous avons besoin mais nous aimerions, en tant qu'association, pouvoir acquérir bientôt un peu de matériel afin de gagner en autonomie.

### Quels sont les objets qui vous sont le plus fréquemment confiés pour réparation ?

Des aspirateurs, des grille-pains, des machines à café, des lampes, des lecteurs CD ou DVD... Nous faisons notre maximum pour les réparer mais bien sûr parfois, malheureusement, nous n'y parvenons pas. Nous réalisons en moyenne une vingtaine d'interventions par soirée. Le temps que nous consacrons à chaque réparation est aléatoire en fonction de la nature de la panne. Nous ne demandons qu'un pourboire symbolique aux personnes qui viennent au Repair Café.

### Comment est née l'idée de créer de « L'Association Ascéenne du Repair Café » ?

HS : La mise en place des Repair Cafés date de décembre 2018, à l'initiative de Francis Vogin, aujourd'hui adjoint au maire chargé de la transition écologique. Inspiré par d'autres villes, il a choisi de créer cette activité en faisant appel à un groupe de citoyens. Je me suis tout de suite porté volontaire pour y participer et ainsi, notre groupe de bénévoles a organisé une série de Repair Cafés de fin 2018 à début 2020, avec l'aide de la mairie et avec le soutien logistique de la MJC Lorraine. Malheureusement, le Covid-19 nous a imposé plusieurs semaines d'interruption. Au moment où nous avons pu reprendre nos activi-



# Mouzim'propre

## «Ensemble, préservons notre quartier»

### Qu'est-ce qui vous a poussé, personnellement, à vous investir bénévolement dans les Repair Cafés ?

*Je suis passionné par le bricolage mais aussi très sensible au développement durable, à la gestion des déchets, à la solidarité. Je trouve ça tellement dommage de jeter des objets qui peuvent être réparés...*

### Quels sont les projets de votre association ?

*Nous aimerions qu'une couturière participe à nos ateliers pour faire de petits travaux tels que repriser des chaussettes, refaire une couture qui se défait... Toujours dans la même idée de réparer au lieu de jeter. Nous aimerions également essayer de mettre en place des partenariats avec de grandes enseignes. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux dépanneurs compétents. Plus on sera, mieux ce sera et plus on pourra aider. L'ambiance des Repair Cafés est très conviviale. Comme dans toute association, nous aimerions aussi organiser des repas ou des sorties entre membres. Notre association est toute neuve, il nous faut un peu de temps pour tout mettre en place mais nous ne manquons pas d'idées. Enfin, nous aimerions pouvoir acquérir du matériel qui nous serait propre. Un ordinateur par exemple nous permettrait d'orienter les personnes qui viennent nous voir sur les pièces nécessaires à la réparation de leurs objets, en les dirigeant vers une enseigne grâce à internet, en leur montrant les pièces en question, en leur donnant leurs références... Cela nous permettrait vraiment de gagner en autonomie.*

**Organisés par l'Association Ascéenne du Repair Café, les Repair Cafés ont lieu le premier jeudi de chaque mois à partir de 18h, salle Maringer. Les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'association et devenir dépanneurs sont invitées à téléphoner au 03 83 22 86 40 ou au 06 14 34 85 48.**

**L'opération Mouzim'propre s'est déroulée mercredi 27 octobre à l'espace Pierre de Lune de Mouzimpré.**

Sur le thème « Ensemble préservons notre quartier », le Conseil Citoyen, le bailleur Batigère, la Métropole du Grand Nancy et la Ville, en association avec d'autres partenaires (CGET, CD54), ont proposé une journée consacrée à l'écologie sous toutes ses formes et ceci en divers ateliers de bricolage à partir de matériels de récupération (bouteilles en plastique, bouchons, briques de lait et boîtes de mouchoirs vides, rouleaux de papier toilette, petits pots en verre.....). Ainsi, des bouteilles sensorielles, des maracas, des ukulélés, des photophores et d'autres créations ont été réalisés par les enfants et leurs parents.

La Métropole du Grand Nancy, avec son atelier « Scène de tri », vise à mieux faire comprendre le tri sélectif et son intérêt par une approche ludique. Des petits groupes se sont succédé pour identifier des erreurs de tri à ne pas commettre au cours de jeux associant parents et enfants.

Un Repair Café ouvert à tout public complétait cette journée. Les enfants ont découvert comment lutter contre l'obsolescence des objets et s'inscrire dans un avenir éco-responsable.

De nombreux enfants ont participé à cette action de sensibilisation à l'écologie en faisant des dessins, en manipulant des plantes, des fleurs et en se déguisant. Un goûter (composé de produits naturels) a clôturé cet après-midi récréatif et informatif.



## Zoom sur la Police Municipale et ses missions

*Placée sous l'autorité du maire, la Police Municipale d'Essey-lès-Nancy veille à la sécurité de tous les habitants grâce à Marie-José et Samia, agents de police qui vous expliquent en quoi consistent leurs différentes missions au sein de la cité.*

### Marie-José, Samia, pouvez-vous nous rappeler quel est le rôle de la Police Municipale au sein de la commune ?

Si le cadre juridique est identique sur le plan national, la façon de travailler de la Police Municipale peut être bien différente eu égard aux orientations politiques données par les élus locaux. La ville d'Essey-lès-Nancy peut se prévaloir de privilégier plutôt la prévention, même si la répression doit s'opérer dans certaines circonstances. Le policier municipal, qui exerce toujours en uniforme, a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique, conformément à l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales.

On peut citer différents exemples dans une gamme très diverse et dans une liste non exhaustive, qui va de la répression des disputes dans la rue, à la prise des mesures nécessaires pour faire face à des catastrophes naturelles comme des inondations, en passant par l'intervention sur des accidents de la route, la divagation des animaux, le stationnement, la surveillance dans les endroits où ont lieu de grands rassemblements, des manifestations culturelles ou sportives...

### Quelles sont vos principales missions ?

La surveillance de tout l'espace public, des bâtiments communaux, des groupes scolaires. Pendant les vacances on effectue aussi l'Opération Tranquillité Vacances : il s'agit de surveiller les maisons lorsque les propriétaires partent en vacances. Ce service est gratuit, il suffit de s'inscrire en



mairie ou en ligne, dans «démarches» sur le site de la ville pour signaler son absence.

Nous veillons également au bon déroulement des manifestations publiques, qu'elles soient culturelles ou sportives, ainsi qu'au respect des arrêtés de circulation et arrêtés municipaux. Nous gérons les stationnements et les mises en fourrière, nous recherchons et relevons des infractions au code de la route, à l'hygiène, à l'urbanisme telles que les constructions sans autorisation ou les troubles du voisinage. Nous réalisons des enquêtes administratives et nous occupons également des animaux errants.

Parmi nos missions, il y a aussi l'aide à la population et la prévention à travers le dialogue, l'accompagnement des personnes en difficulté et l'assistance à des usagers en situation de crise et/ou d'urgence, ou encore la réalisation d'actions de prévention en milieu scolaire.

Enfin, nous réalisons également des tâches administratives et diverses telles que la rédaction des procès-verbaux et des diverses procédures, la gestion des objets trouvés ou perdus, la participation aux opérations liées à la vidéoprotection, l'enregistrement des chiens dangereux et la gestion des

animaux errants.

### Pouvez-vous nous rappeler ce qui différencie la Police Municipale de la Police Nationale ?

L'agent de police municipale est placé sous l'autorité du maire de la commune où il exerce et du procureur de la République. Il est agent de police judiciaire adjoint, à ce titre, il doit rendre compte à l'officier de police judiciaire territorialement compétent, autrement dit un gendarme ou un policier national. Il n'a pas le pouvoir d'enquête, il procède à des relevés d'identité en cas d'infraction.

Le policier national dépend de l'État, et plus particulièrement du Ministère de l'Intérieur. Il peut être amené à exercer partout sur le territoire national. Il est sous l'autorité du directeur général de la Police Nationale et peut exercer dans l'une des différentes directions (police judiciaire, police aux frontières, compagnies républicaines de sécurité, sécurité publique...) Dans le cadre de ses missions, il est agent de police judiciaire ou officier de police judiciaire. Ces habilitations lui octroient des prérogatives pour mener des enquêtes mais aussi user de compétences de forces publiques. Il peut faire des contrôles d'identité.

### Quelles sont principales questions que vous pose la population ?

Les principales demandes concernent le stationnement, on y répond par la prise en compte du véhicule et de son suivi jusqu'à la fin de l'affaire.

Pour le reste, la police doit forcément savoir quoi faire, qui joindre, quel service contacter... ça va de la réglementation des ruchers, à la dénonciation des conditions sanitaires d'un restaurant, en passant par la personne qui ne répond pas aux appels ainsi que toute situation de toute nature qui peut se présenter sur la voie publique. Nous sommes une police de proximité, qui met un point d'honneur à être à l'écoute de la population ascéenne et lui apporter la réponse la plus adéquate possible à la problématique posée.

### Pouvez-vous nous parler des tournées du soir réalisées au cours de l'été ?

La météo capricieuse a joué en notre faveur, car elle n'invitait pas aux flâneries ni aux rassemblements du soir, tout au moins pendant les horaires de nos patrouilles. Ces tournées régulières s'articulaient avec les visites de quartier menées par les élus et les médiateurs sociaux sur les quar-

tiers de Mouzimpré et Kléber, mais aussi autour des actions menées par le Pôle jeunesse de la ville. Le maire a aussi demandé au cours de cet été à la Police Nationale d'orienter des patrouilles régulières en soirée suite à la constatation de rodéos sauvages.

### Quel(s) message(s) souhaiteriez-vous faire passer aux Ascéens ?

On se fait le porte-parole de tous les usagers des trottoirs en général et plus particulièrement des utilisateurs de petits véhicules sans moteur, de style poussettes, déambulateurs ou fauteuils roulants et des personnes souffrant de handicap, pour qui il est difficile de circuler lorsque des véhicules à moteur se garent, même momentanément, sur le trottoir. Ce genre de stationnement les met en danger, en les obligeant à descendre sur la chaussée.

Merci d'observer le code de la route pour respecter toutes ces personnes fragiles.

Enfin, si vous constatez des nuisances, notamment tard en soirée, n'hésitez pas à appeler la Police Nationale en composant le 17.



## Le bel acte de bravoure de Lloyd Géhin

**Le samedi 21 août, le jeune Lloyd Géhin, âgé de 14 ans, a fait preuve d'un courage exemplaire pour venir en aide à l'une de ses voisines, âgée de 89 ans et victime d'un AVC.**



Reçu en mairie par le maire Michel Breuille et l'adjoint à la citoyenneté et à la sécurité, Jacky Thouvenin, qui tenaient à le féliciter en personne, le jeune homme a raconté cette soirée dont il se souviendra longtemps : « J'étais dans ma chambre lorsque j'ai entendu les voisins parler fort dehors, j'ai ouvert la fenêtre et j'ai compris qu'une personne était tombée à l'intérieur de sa maison et n'arrivait pas à se relever. Sa porte d'entrée était fermée à clé. Il fallait trouver un moyen pour entrer et la sauver. J'ai d'abord essayé d'escalader le mur de la maison pour accéder à la fenêtre du deuxième étage qui était ouverte mais je n'ai pas réussi. »

Grâce à une échelle télescopique, Lloyd parvient finalement à pénétrer à l'intérieur de la maison. Il rassure la victime bloquée au sol puis va ouvrir la porte d'entrée pour faciliter l'accès aux sapeurs-pompiers. Son acte de bravoure a permis de sauver la victime. Pour saluer officiellement son geste, le maire Michel Breuille lui remettra la médaille de la Ville lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier, salle Maringer.

# Un débat sur la généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h

**La municipalité souhaite généraliser la limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune d'ici à la fin de l'année, hors secteurs Porte Verte 1, 2 et 3 et avenue de Brigachtal. Du 15 au 30 octobre, les Ascéens ont pu s'exprimer sur le sujet via la plateforme participative.**

## Pourquoi cette mesure ?

La commune d'Essey-lès-Nancy compte déjà de nombreuses zones où la vitesse est limitée à 30 km/h. Les habitants des quelques quartiers où elle ne l'est pas encore, ont fait part au maire Michel Breuille et à son équipe, de leurs inquiétudes quant aux différents problèmes causés par la vitesse trop élevée des automobilistes qui empruntent ces voies. Outre la vitesse qui entraîne un problème de sécurité évident, le bruit engendré par la circulation est insupportable pour les riverains.

Soucieuse du bien-être de tous les habitants, l'équipe municipale s'est attelée à chercher une réponse efficace au problème et la limitation de la vitesse à 30 km/h s'est imposée comme la solution à apporter.

## Label « Ville Prudente »

L'abaissement de la vitesse des véhicules en agglomération à 30 km/h à Essey-lès-Nancy s'inscrit également dans une démarche d'adhésion au label « Ville Prudente » de la Prévention Routière, un label donné aux communes qui s'engagent pour la prévention et la sécurité routière. L'objectif de l'adhésion à ce label est de favoriser la

sécurité de tous mais aussi de réduire la pollution atmosphérique et les nuisances sonores.

## Les rues qui seraient nouvellement concernées par la limitation de vitesse à 30 km/h

L'avenue Kléber, l'avenue Foch, l'avenue du 69<sup>e</sup> RI (en partie), l'avenue du Président Roosevelt, l'avenue du Général Leclerc et la rue du 11 Novembre sont les axes qui s'ajouteraient à ceux où la vitesse est déjà limitée à 30 km/h. Ainsi, l'ensemble des rues d'Essey-lès-Nancy seraient limitées à 30 km/h à l'exception de la Porte Verte 1, 2 et 3 et de l'avenue de Brigachtal.

## Les Ascéens appelés à s'exprimer

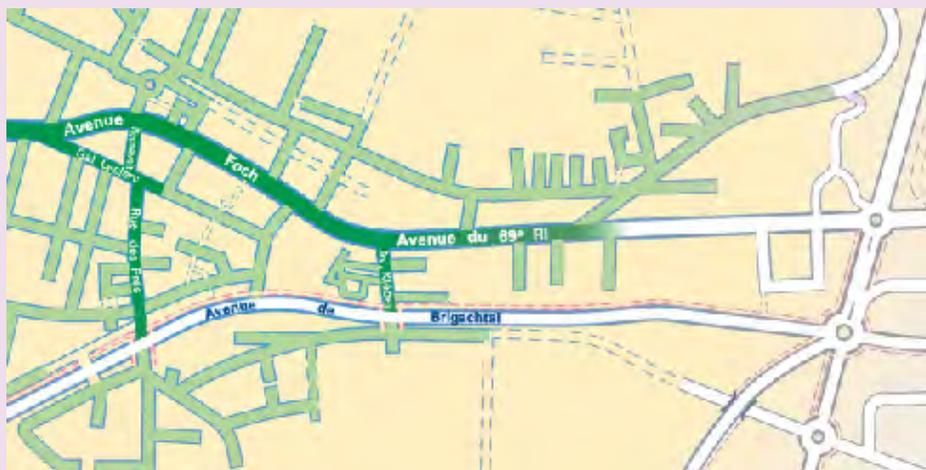
De nombreuses communes de France ont déjà franchi le pas et généralisé la limitation de vitesse à 30 km/h. Les remontées sont bonnes et de très nombreux arguments en faveur de cette mesure ont été vérifiés. Toutefois, le maire Michel Breuille et son équipe ont souhaité, via la plateforme participative, laisser la parole aux Ascéens et prendre connaissance de leur point de vue sur le sujet. Il s'agissait d'ouvrir un échange entre élus et Ascéens autour de cette mesure dont l'application est

envisagée pour la fin de cette année. Il ne s'agissait pas d'un référendum local mais bien de donner la possibilité aux habitants de s'exprimer et ce, quelle que soit leur opinion, afin de prendre en considération toutes les réflexions utiles.

## Les nombreux avantages d'une ville où l'on roule à 30 km/h

Adoptée par de nombreuses communes telles que Montpellier, Nantes, Grenoble, Lille ou encore Chartres, la généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h a fait ses preuves et présente de très nombreux avantages. En conduisant moins vite, l'automobiliste élargit son champ de vision et peut ainsi réagir plus rapidement et anticiper les problèmes. La communication est meilleure entre les usagers de la route, les risques d'accident diminuent. Le nombre d'accidents est considérablement réduit à 30 km/h, un automobiliste circulant à 30 km/h aura la possibilité de s'arrêter avant de heurter un enfant qui surgit à 14 mètres devant lui alors que le conducteur qui roule à 50 km/h n'aura pas encore commencé à freiner lorsqu'il le percute. En cas de collision, les blessures sont moins graves à 30 km/h qu'à 50 km/h. Lorsqu'un véhicule percute un piéton à 50 km/h, le choc équivaut à une chute de 10 mètres de haut contre 3,5 mètres pour un choc à 30 km/h. La probabilité de décès en cas de collision est neuf fois plus élevée à 50 km/h qu'à 30.

La limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h permet aussi de réduire le bruit, favorise la sensation de sécurité et donc la sérénité de tous. Le centre-ville s'en trouve apaisé et gagne en convivialité, ce qui favorise la fréquentation des commerces qui y sont installés.



## Habitants et élus, acteurs de la sécurité aux abords d'écoles

*Au printemps dernier, les élus ont été alertés par des parents usagers des écoles d'Application du Centre et Jacques-Prévert sur des problèmes de circulation rencontrés aux heures d'entrée et de sortie de l'école, engendrant un réel souci de sécurité. Un groupe de travail réunissant parents et élus recherche activement des solutions.*

### Des problèmes réels

Ily a quelques mois, plusieurs parents d'élèves de l'école d'Application du Centre et de l'école Jacques-Prévert ont fait part aux élus des problèmes de circulation rencontrés aux abords des deux écoles aux heures d'entrée et de sortie de classe, entraînant de réels problèmes de sécurité pour tous. Soucieux de comprendre et de mieux évaluer l'ampleur du problème, plusieurs élus se sont rendus sur le site et ont entamé un dialogue constructif avec les parents et les assistantes maternelles présents et ce, à différents moments de la semaine. Ils ont constaté que les difficultés sont bien réelles et ne se limitent pas à trouver une place de stationnement. En effet, le chassé-croisé de voitures à proximité des poussettes, des enfants, accompagnés ou non, de vélos et de trottinettes, représente un réel problème de sécurité, sans parler du bus chargé d'emmener les enfants à la piscine qui peine parfois à trouver sa place.

### La mise en place d'un groupe de travail

De ces rencontres sur place est né un groupe de travail qui réunit parents d'élèves et élus, bien décidés à mettre en place dès le mois de septembre des dispositifs visant à améliorer la situation. Ainsi, le nombre de places de stationnement limité à 15 minutes est passé de 4 à 15 rue Gilberte-Monne, le long de l'école Prévert. D'autre part, le trottoir lui faisant face a été équipé de bornes supplémentaires pour y empêcher le stationnement.

### Un questionnaire instructif

Au mois d'août, les parents d'élèves engagés dans cette démarche ont élaboré un questionnaire distribué début septembre, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, à toutes les familles concernées, avec l'aide des enseignants. Le questionnaire a permis d'identifier les habitudes, les

besoins, les propositions faites par les parents. Il a également permis d'appeler d'autres parents à rejoindre le groupe de travail. Concernant l'EAC et l'école Jacques-Prévert, le groupe de travail a d'ores et déjà étudié et analysé les réponses reçues et des pistes sont évoquées pour améliorer la situation.

### École Delaunay-Mouzimpré

Une démarche identique est menée sur le site Delaunay-Mouzimpré. Le contexte est différent par certains aspects, la géographie des lieux, la passerelle, les effectifs... mais la préoccupation est la même : la sécurité des enfants. Sur ce site, une étude a été demandée au service circulation de la Métropole qui fera des propositions à la ville d'Essey. Les choix se feront en concertation avec les usagers, familles, riverains, enseignants, sportifs...

### École maternelle Galilée

L'école Galilée n'est pas épargnée par une difficile cohabitation familles-voitures. Des aménagements de voirie

ont été mis en place pour la rentrée de septembre 2019, un petit rond-point a été créé sur le côté de l'école pour le retournement des voitures, ce qui a permis d'éviter les marches arrière si dangereuses en présence des plus petits. Des plots sur la chaussée ont été retirés pour faciliter les manœuvres et d'autres devraient être posés pour empêcher la présence des voitures dans les allées piétonnes du quartier mais leur pose devra attendre la fin des travaux de rénovation-isolation des immeubles.

Là-aussi la situation est spécifique, il faut à la fois barrer le passage aux véhicules privés tout en garantissant l'accès aux services de secours, ambulances et véhicules de pompiers...

### Tous mobilisés

Aux côtés des élus et des services municipaux, les parents d'élèves ont fait preuve d'une belle mobilisation et de beaucoup de dynamisme pour chercher les solutions les mieux adaptées à chacun.



# Votez pour vos projets favoris !

## Budget Participatif 2021 d'Essey-lès-Nancy

Pour cette première édition du budget participatif, 23 projets d'investissement ont été déposés par les habitants sur la plateforme en ligne : [jeparticipe.metropolegrandnancy.fr](http://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr). Suite à l'étude de faisabilité opérée par les services, une commission mixte paritaire s'est réunie le 5 octobre dernier pour sélectionner les propositions éligibles. Sur la base de ces propositions, 11 projets ont pu être élaborés et seront soumis au vote des Ascéens du 15 novembre au 15 décembre 2021.

### Pourquoi avoir écarté certains projets ?

En dépit de leur intérêt, plusieurs projets se situaient hors du champ défini par le règlement du budget participatif. Certains correspondaient à des projets d'ores et déjà programmés dans le cadre du mandat municipal (création d'une aire canine d'exercice, installation d'arceaux à vélos devant les écoles) ou étaient déjà réalisés (campagnes de sensibilisation, mise en place de boîtes à livres, achat de vélos pour le centre de loisirs). D'autres projets n'ont pas été retenus car ils relevaient des compétences de la Métropole du Grand Nancy, ou supposaient son accord préalable en sa qualité de gestionnaire de voirie, comme l'installation de composteurs publics, la création d'une station Vélostan à proximité de la mairie, la végétalisation verticale des façades des immeubles, ou la plantation d'arbres en centre-ville. Néanmoins, ces projets étant d'intérêt général, ils seront portés à la connaissance de la Métropole du Grand Nancy. Enfin, un projet de création d'une ludothèque a dû être écarté en raison de charges de fonctionnement trop importantes (frais de personnel, entretien, maintenance...).

### 11 projets soumis au vote des habitants

C'est maintenant à vous de départager ces projets en votant, soit en ligne depuis la plateforme participative, soit en vous

rendant en mairie entre le 15 novembre et le 15 décembre. Tous les Ascéens, sans condition de nationalité, âgés d'au moins 8 ans peuvent voter (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte). À noter, le vote sur la plateforme participative nécessite la création d'un compte personnel.

### Liste des projets retenus

#### 1. Brumisateurs d'espaces extérieurs (30.000€)

» Porteur de projet : Conseil Citoyen  
 » Secteur : Mouzimpré/Tourterelles  
 Mise en place de brumisateurs d'extérieurs au sein du quartier Mouzimpré pour augmenter le confort des habitants lors des fortes chaleurs et des épisodes de canicule.

#### 2. Des poules dans le parc du Haut-Château (3.600€)

» Porteur de projet : Alex  
 » Secteur : Haut d'Essey  
 Installation d'un enclos à poules dans le parc du Haut-Château. Les habitants et les enfants du centre de loisirs pourraient accéder librement au poulailler pendant les heures d'ouverture du parc pour s'occuper des poules, récupérer les œufs...

#### 3. Des poules dans le parc Maringer (3.600€)

» Porteur de projet : Alex  
 » Secteur : Centre-ville  
 Installation d'un enclos à poules au cœur

du parc Maringer. Les habitants et les enfants des écoles pourraient accéder librement au poulailler pendant les heures d'ouverture du parc pour s'occuper des poules, récupérer les œufs...

#### 4. Distribution de graines de fleurs aux habitants (1.500€)

» Porteur de projet : Alex  
 » Secteur : Tous les quartiers  
 Distribution d'un sachet de graines de fleurs aux habitants de la commune, à la sortie de l'hiver. Les habitants pourraient les planter dans leur jardin, sur leur balcon ou dans leurs jardinières pour fleurir Essey, embellir la ville et maintenir la biodiversité.

#### 5. Histoire et valorisation du Grémillon (6.000€)

» Porteur de projet : Association Assé  
 » Secteur : Centre-ville  
 Mise en place de 4 grands panneaux d'information le long du Grémillon. Certains panneaux présenteraient l'histoire et l'évolution du ruisseau au gré de l'urbanisation, jusqu'à sa renaturation suite aux inondations de 2012. D'autres panneaux détailleraient la faune et la flore de ce milieu naturel nouvellement réaménagé. S'il était choisi par les habitants, ce projet pourrait être associé aux projets de parcours historique et de table d'orientation pour former un tout cohérent (choix des matériaux, ligne graphique...).

#### 6. Îlot de fraîcheur quartier Mouzimpré (30.000€)

» Porteur de projet : Conseil Citoyen  
 » Secteur : Mouzimpré/Tourterelles  
 Création d'un îlot de fraîcheur au sein du quartier Mouzimpré pour assurer le bien-être des habitants les plus sensibles aux épisodes de chaleurs (personnes âgées, enfants...). La plantation d'arbres et de végétaux permettrait de rafraîchir le quartier, de diminuer la consommation énergétique et de contribuer à l'assainissement de l'air.

### Comment voter ?

Chaque votant prend en considération l'enveloppe budgétaire de 30.000€ qu'il peut répartir librement entre les différents projets soumis au vote.

Sur la plateforme en ligne : il suffit de sélectionner vos projets favoris et en les ajoutant à votre vote. Chaque « ajout » consommera une partie de l'enveloppe budgétaire sans que vous puissiez dépasser 30.000€ pour l'ensemble des projets sélectionnés.

Pour les votes en mairie : un bulletin de vote vous permettra de faire votre sélection parmi les projets (liste de choix) en prenant soin de respecter le budget total alloué. Tout bulletin dont la somme totale dépasse 30.000€ sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

Les projets ayant obtenu le plus de voix à l'issue du vote seront mis en œuvre dès le vote du budget intervenant en mars 2022. Vous pourrez ensuite suivre l'avancée des projets sur la plateforme participative.

## 7. Parcours historique pour découvrir le patrimoine de la ville (22.000€)

» **Porteur de projet :** Conseil des sages

» **Secteur :** Tous les quartiers

Mise en place d'une douzaine de panneaux d'information sur le territoire communal pour inviter chacun à découvrir ou redécouvrir l'histoire d'Essey-lès-Nancy, des Leuques à nos jours, à travers des documents iconographiques, des photos anciennes et des récits. En cœur de ville serait installé un plan situant les différents panneaux et les lieux remarquables de notre commune.

Comme une invitation à un grand jeu de piste à travers l'histoire d'Essey : où se situe l'endroit où Louis 14 a séjourné, où était situé l'aérodrome stratégique durant la première guerre mondiale, où se trouvait l'ancien champ de tir, où était

située la chocolaterie renommée, où habitaient les militaires américains après la libération...

## 8. Structures de jeu au parc du Haut-Château - Balançoires (18.200€)

» **Porteur de projet :** Cyril

» **Secteur :** Haut-d'Essey

Installation de balançoires pour les plus grands au sein du parc du Haut-Château. S'il est choisi par les habitants, ce projet pourrait être associé aux projets de nouveau tourniquet et de trampoline enterré dans le parc du Haut-Château.

## 9. Structures de jeu au parc du Haut-Château - Tourniquet (7.500€)

» **Porteur de projet :** Cyril

» **Secteur :** Haut-d'Essey

Installation d'un nouveau tourniquet pour les enfants dans l'aire de jeux du parc du Haut-Château.

## 10. Structures de jeu au parc du Haut-Château - Trampoline (28.000€)

» **Porteur de projet :** Cyril

» **Secteur :** Haut-d'Essey

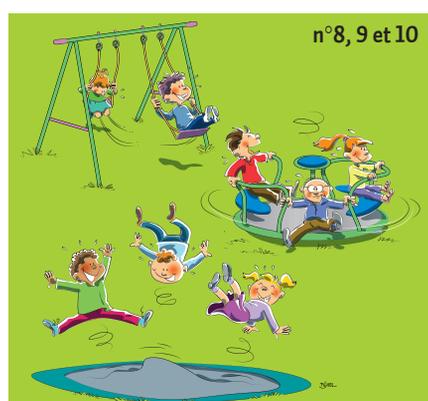
Installation d'un trampoline enterré pour les enfants dans l'aire de jeux du parc du Haut-Château.

## 11. Table d'orientation sur le parvis de l'église Saint-Georges (3.850€)

» **Porteur de projet :** Stéphanie Georg

» **Secteur :** Haut-d'Essey

Installation d'une table d'orientation interactive sur le parvis de l'église Saint-Georges pour profiter d'un point de vue imprenable sur Essey-lès-Nancy. Cette table d'orientation équipée de QR codes permettrait d'obtenir une description complète de la vue et d'avoir des renseignements plus détaillés sur les lieux remarquables de la commune.



**Votez en ligne pour le projet de votre choix sur la plateforme participative :**

[https://jeparticipe.](https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr/processes/essey-les-nancy-bp21/f/176)

[metropolegrandnancy.fr/processes/essey-les-nancy-bp21/f/176](https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr/processes/essey-les-nancy-bp21/f/176)



ou flashez ce QR code

## Tout savoir sur la fibre

*Vous vous posez des questions sur la fibre ? Êtes-vous éligible ? Quand le serez-vous ? Comment faire face aux éventuels dysfonctionnements ? Vous trouverez les réponses aux questions les plus souvent posées ci-dessous.*



### Suis-je éligible à la fibre ?

Pour connaître l'éligibilité à la fibre sur la Métropole, le site [100megas.grandnancy.eu](http://100megas.grandnancy.eu) dans l'espace « Particuliers », pour chaque commune permet d'avoir à partir d'une adresse complète, la réponse à cette question (+ les opérateurs actifs).

### Je ne suis pas éligible, quand le serai-je ?

Dans le cadre de l'engagement de l'État sur 3608 communes, les habitants des 20 communes de la Métropole doivent être éligibles à la fibre avant fin 2022. Aucun opérateur, ni exploitant de réseau fibre n'indique de date prévisionnelle. Seules les grandes étapes sont indiquées : fibre non-déployée, en cours de déploiement dans votre quartier, en cours de déploiement dans votre rue, éligible... et sans notion de date. La Métropole et les collectivités ne peuvent donc pas plus répondre à cette question.

### Je suis abonné à la fibre et Internet ne fonctionne pas ou plus !

En cas de panne, dysfonctionnement de l'accès internet d'un particulier, celui-ci doit contacter le service après-vente de son opérateur. Les numéros de téléphone des SAV des opérateurs actifs sur une commune sont disponibles sur le site [100megas.grandnancy.eu](http://100megas.grandnancy.eu).

### Mon immeuble n'est pas raccordé à la fibre, comment faire ?

Le particulier doit adresser un mail à [infofibre@grandnancy.eu](mailto:infofibre@grandnancy.eu). En fonction de l'adresse de l'immeuble, il pourra être orienté par retour de mail vers l'exploitant du réseau concerné. L'exploitant prendra contact avec le particulier pour signature de convention entre lui et le syndic de l'immeuble ou bailleur.

## Apprendre à cuisiner autrement

*Le Conseil Citoyen d'Essey-lès-Nancy, avec le concours de ses partenaires financiers du contrat de ville, l'État, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la ville d'Essey-lès-Nancy et Batigère, vous propose deux ateliers cuisine qui vous permettront d'apprendre à cuisiner en respectant l'environnement et à moindre coût. Ils auront lieu les jeudis 25 novembre et 16 décembre à 17h à l'espace Pierre de Lune.*

À travers le thème « La cuisine avec une marmite norvégienne », le 25 novembre, les participants pourront découvrir et tester cet équipement méconnu qu'est la marmite norvégienne : un cuisinier écologique pour faire des économies d'énergie mais pas que ! Chacun est invité à tester et à goûter afin de découvrir les intérêts, l'utilisation et les différentes formes de cette façon de cuisiner.

Le deuxième atelier « Du grain au pain : on met la main à la pâte ! » s'intéresse, comme son nom l'indique, à l'un des aliments préférés des Français en répondant à différentes questions : d'où vient mon pain ? Et si je mettais la main à la pâte ? Un atelier participatif pour apprendre à faire son pain mais aussi un temps de découverte de la filière depuis le grain jusqu'au pain en passant par les épis, les farines, le tout au gré des échanges et en utilisant ses cinq sens. Atelier proposé sur inscription dans la limite de 20 personnes.

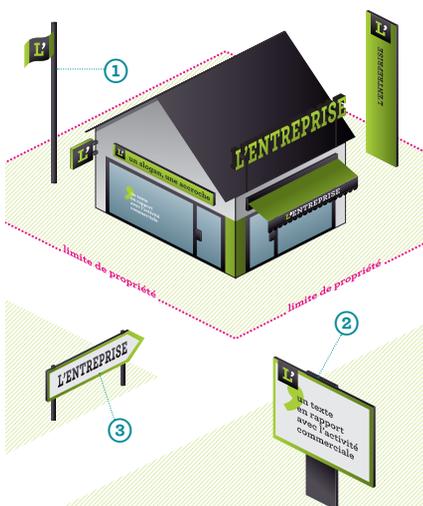


**Renseignements auprès de Josiane Sencier au 06 98 08 45 61 ou par mail [conseilcitoyen@esseylesnancy.fr](mailto:conseilcitoyen@esseylesnancy.fr)**

## Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

**Le 28 juin 2021, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité une réduction de 50% du montant de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure s'appliquant aux commerces disposant d'une superficie d'enseignes comprise entre 12 et 20 m<sup>2</sup>.**

Cette décision s'inscrit dans une démarche environnementale. En effet, une exonération totale pour les commerces présentant une surface d'affichage égale ou inférieure à 12 m<sup>2</sup> existait déjà depuis 2012. L'objectif ainsi poursuivi par ces décisions est de permettre aux commerçants de conserver leur visibilité tout en préservant l'harmonie architecturale et paysagère de la ville, par le biais notamment d'un régime tarifaire incitatif, les commerçants pouvant à tout moment supprimer un ou plusieurs dispositifs pour bénéficier de la mesure. Le Conseil Municipal souhaite également, par cette décision, poursuivre l'accompagnement des commerçants, soumis à des mesures de fermeture et de confinements, entamé en 2020 grâce à la délibération d'une exonération exceptionnelle de 50%. Les commerçants auront ainsi jusqu'au 31 décembre pour passer sous la barre des 20 m<sup>2</sup> d'enseignes s'ils souhaitent bénéficier de la réfaction dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette disposition s'inscrit dans la durée.



## Un socle numérique renforcé pour les écoles élémentaires

**L'appel à projets lancé par l'État et l'Union Européenne dans le cadre du plan de relance, donne l'opportunité aux communes de renforcer le socle numérique de leurs écoles élémentaires avec une prise en charge par l'État de 50 à 70 % des dépenses en fonction de leur montant et de leur objet.**



La ville d'Essey-lès-Nancy a déposé un dossier pour doter les écoles élémentaires de Mouzimpré et d'Application du Centre de nouveaux outils de projection interactifs et d'un réseau social éducatif destiné à développer la communication entre les écoles et les parents.

Ce réseau social, qui est opérationnel depuis la fin du mois de mai, doit permettre également aux enseignants de mettre à disposition des élèves des ressources pédagogiques en ligne sous forme de cahiers multimédias interactifs, d'espace documentaire, d'agendas...

L'équipement des écoles prend, quant à lui, la forme de onze écrans numériques interactifs, de onze ordinateurs portables et d'une classe mobile de tablettes pour un montant de près de 66 000 € (avec câblage) financé à hau-

teur de 27 000 € environ par l'État. Ces équipements tactiles de projection ultra-haute définition contribuent, dans les écoles qui en sont dotées, à développer l'interaction entre les enseignants et leurs élèves avec une plus grande implication de ces derniers grâce à l'interactivité et la diversité des ressources proposées (contenus multimédia, outils d'annotation numérique, réalisation de schémas, dessins...)

Le plan de relance a ainsi permis d'accélérer grandement le déploiement du plan d'équipement informatique des écoles échelonné initialement sur la durée du mandat.

Enfin, pour répondre aux besoins de bande passante accrus par ces outils communicants, deux écoles du territoire ont bénéficié, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, d'une connexion à la fibre optique.



Exposition des Artistes Ascéens



Animation sur l'allaitement à la Maison de la Parentalité



Balade nature des seniors



Pot de rentrée des enseignants



Journée du patrimoine sur la butte Sainte-Geneviève

## Une créativité qui ne demande qu'à être partagée au Fas

**Le Fas (Foyer d'Accueil Spécialisé), situé depuis 2007 au 3 avenue de l'Europe à Essey-lès-Nancy, accueille 24 personnes en situation de handicap, à la journée, autour de quatre ateliers : la cuisine, les arts de la scène, les arts plastiques et l'art pictural.**

L'atelier d'art pictural porte le nom de « Picador » en référence à Pablo Picasso. En 2010, un usager a dessiné le tableau « Guernica » à main levée, il a ensuite été peint dans l'entrée du bâtiment. Un véritable symbole puisque cette œuvre fait écho aux souffrances psychiques et tout autant universelles.

La même année, l'aventure artistique « Les Rencontres de Guernica » a vu le jour, ouvrant les portes du foyer au public de 2010 à 2016. Ces journées d'accueil du public ont favorisé les échanges et l'insertion des usagers au sein de la ville. Le soutien apporté par la ville d'Essey-lès-Nancy a permis d'organiser « Les Rencontres de Guernica hors les murs » à la salle Maringer en 2015 et 2016.

Ce débordement d'expressivité sous forme de spectacles, d'expositions et

de nombreux partenariats, a développé une force, une identité et une motivation de la part des personnes accueillies au sein du foyer. Des temps forts font écho à des ateliers quotidiens d'expression et de création. Ainsi, la 19<sup>e</sup> exposition de l'Association des Artistes Ascéens « Désordre et contrase » a accueilli cinq œuvres collectives et une œuvre individuelle exposées au Haut-Château, les 25 et 26 septembre ainsi que les 2 et 3 octobre derniers.

Toute cette créativité ne demande qu'à être partagée autour de nouvelles rencontres, de nouveaux partenariats et projets innovants.

Le Fas d'Essey est donc à la recherche de lieux d'exposition, de locaux commerciaux qui pourraient accueillir les œuvres de ses usagers. Certaines d'entre elles sont actuellement exposées au dépôt-vente Koodie-Shop grâce au soutien de Magali Pothion. « Pour que le Fas d'Essey puisse grandir avec ses habitants et qu'une insertion sociale par la médiation artistique soit possible, soyons au rendez-vous ! », souligne Diane Puysegur, monitrice d'activité dirigée pour l'atelier art pictural.

**Rendez-vous sur le site internet ci-dessous pour découvrir les productions : [fasavenir.e-monsite.com](http://fasavenir.e-monsite.com)**



Panynouvong Thiphakone, Sand Aurore, Ehrhart Anne-Sophie, Kalbfus Laura et Yenigun Ali (de droite à gauche)

## Des ateliers artistiques pour les seniors avec le CCAS

**À partir du 21 janvier et jusqu'au 11 février prochain, le CCAS d'Essey-lès-Nancy met en place des ateliers artistiques pour un groupe de 10 seniors.**

Pendant un mois, chaque vendredi matin, Auriane et Margot proposeront aux participants d'utiliser différents supports artistiques afin de développer leur créativité et d'échanger dans une atmosphère conviviale. Après cette longue période d'isolement social, ces ateliers sont destinés à favoriser le bien-être physique

et psychique de chacun, à travers la peinture, l'expression corporelle ou la relaxation, par exemple.

Ces ateliers, appelés « ateliers virgules » sont gratuits et ouverts à tous. Il ne s'agit pas d'atteindre une performance mais bien de permettre d'expérimenter de nouvelles activités artistiques dans un cadre bienveillant. Les activités se dérouleront au Foyer Foch les vendredis matins de 9h30 à 11h30.

**Renseignements auprès de Géraldine Horteur au 03 83 18 34 61.**



## Stimulez vos méninges avec le CCAS et Chauffe-Citron !



Le CCAS d'Essey-lès-Nancy, en partenariat avec l'association Chauffe-Citron, vous invite à participer à une nouvelle activité qui mettra vos capacités de mémoire en effervescence.

Grâce à une série d'animations, jeux de réflexion, questions-réponses, rébus et bien plus encore, vous pourrez stimuler vos méninges dans une ambiance conviviale. Que vous soyez

joueur dans l'âme, friand de découvertes culturelles ou en quête de bonne humeur à partager, cette activité est faite pour vous ! Elle vous est proposée les mercredis de 14h à 15h à la Maison des Associations, salle Bérim et ce, jusqu'en janvier 2022.

**Gratuit et ouvert à tous. Renseignements et inscriptions auprès de Stévie Bienvenu au 03 83 18 34 61.**

## Bon des anciens

**À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS offre aux personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'à celles qui atteindront 65 ans dans l'année, un bon d'achat de 14 € valable chez les commerçants partenaires.**

Ce dispositif s'inscrit dans une logique de solidarité envers les seniors et de soutien au commerce local. Les personnes concernées recevront, à la fin du mois de novembre, par voie postale, leur bon d'achat de 14 €, valable jusqu'au 31 janvier 2022 chez les commerçants partenaires.

Les personnes non imposables ont la possibilité de se rendre au CCAS du 6 au 30 décembre 2021, uniquement les matins, afin d'échanger leur bon de 14 € contre un bon de 17 €, sur présentation de leur avis d'imposition.

Toute l'équipe du CCAS et les membres de son Conseil d'Administration souhaitent aux Ascéens de belles fêtes de fin d'année.

**Renseignements auprès de Stévie Bienvenu au 03 83 18 34 61.**

## Un après-midi festif pour les seniors

**Vous avez 65 ans ou plus et vous résidez à Essey-lès-Nancy ? Le CCAS d'Essey-lès-Nancy a le plaisir de vous convier à un après-midi festif.**

Grâce à la revue itinérante « Ose Cabaret ! », vous vivrez des instants d'exception. Au service de l'élégance et de la séduction, danseuses, chanteuses et chanteurs vous emporteront

crescendo dans un tourbillon enivrant le lundi 13 décembre ou le mardi 14 décembre à 15h, salle Maringer. Une invitation sera envoyée en même temps que le bon d'achat des seniors. Vous pourrez ainsi compléter le coupon réponse pour vous inscrire à l'une de ces deux dates.

**Renseignements auprès de Stévie Bienvenu au 03 83 18 34 61.**



## Fabuleux séjours pour les seniors avec le CCAS et l'ANCV

*En partenariat avec l'ANCV, le CCAS a pu organiser à nouveau cette année des séjours dépayés pour les seniors ascéens.*

La joie était grande de pouvoir, enfin, après cette année compliquée, permettre à 75 seniors de partir en vacances à l'île d'Oléron, plus exactement au village des Beaupins, situé sur la commune de Saint-Denis.

Les participants ont pu profiter d'un temps splendide pour visiter cette magnifique île ainsi que la ville de La Rochelle et son aquarium. Les vacanciers ont aussi dégusté des huîtres et des moules, éventuellement accompagnées d'une boisson, issue des

Vignes d'Oléron. Ils ont pris le train à Saint-Trojan, puis le bateau pour partir à la découverte du célèbre Fort Boyard, mais ils ont aussi marché pour aller voir le phare de Chassiron et la mer toute proche. Ils se sont baladés avec bonheur à Saint-Denis et ont profité pleinement des animations offertes par le village vacances, de la pétanque au karaoké en passant par le cinéma. Bref, deux semaines marquées par la bonne humeur, les fous rires, l'entraide et la solidarité.



## Le bus de l'autonomie

*Dans le cadre de la Prévention de la Perte d'Autonomie, le CCAS et le Conseil Départemental 54 invitent les seniors à venir découvrir le bus de l'autonomie qui sera installé place de la République le samedi 6 novembre de 9h à 12h.*

Le bus de l'autonomie, qu'est-ce que c'est ? Un bus aménagé comme un appartement témoin, un lieu pour découvrir des innovations technologiques, des informations sur les aides techniques et des professionnels à votre écoute pour vous aider à préserver votre capital santé et votre autonomie. N'hésitez pas, venez le visiter !



## Vaccination contre le Covid Le point sur la 3<sup>e</sup> dose

### Qui est concerné par la 3<sup>e</sup> dose ?

Les personnes les plus fragiles et les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent désormais se faire injecter une troisième dose, dose de rappel, du vaccin contre le Covid-19. Elle permet de maintenir un bon niveau de protection du système immunitaire. La dose de rappel doit être administrée 6 mois après la deuxième injection, 4 semaines après l'injection du vaccin Janssen.

### Quels sont les vaccins utilisés ?

Les rappels vaccinaux sont effectués uniquement avec des vaccins à ARN messager, autrement dit Pfizer-BioNTech ou Moderna. Ces deux vaccins

peuvent d'ailleurs être utilisés de manière indifférenciée et quel que soit le vaccin utilisé dans le cadre du premier schéma vaccinal.

### Où se faire vacciner ?

Les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous chez leur médecin traitant ou le médecin de leur choix, dans une pharmacie, en cabinet infirmier ou de sage-femme, au sein des services hospitaliers où elles sont suivies, dans un centre de vaccination.

### Centre de vaccination éphémère

Les Ascéens éligibles à l'injection de cette 3<sup>e</sup> dose de vaccination peuvent se rendre au **centre de vaccina-**

**tion éphémère qui sera installé à l'espace Pierre de Lune le mercredi 15 décembre de 10h à 17h**, avec et sans rendez-vous, ils seront pris en charge par les professionnels de santé de l'Équipe de Soins de Proximité de Dommartemont, Essey-lès-Nancy et Saint-Max.



## Le livre au sein de la crèche Frimousse

En partageant un livre avec l'enfant, l'adulte l'aide à grandir et lui permet peu à peu de maîtriser de multiples apprentissages. En développant les expériences autour de la langue orale, l'enfant va, par exemple, se repérer dans le temps ou dans l'espace et acquérir les notions nécessaires à intégrer pour pouvoir accéder progressivement à la lecture.

Tous les jours, l'équipe de la crèche a instauré des temps de lecture. En individuel ou en petits groupes, les histoires, les images, les temps d'échange

avec l'adulte sont très appréciés des petits comme des grands ! Tous les jeudis matins, s'ajoutent des temps de lecture à haute voix par les bénévoles de l'association « Lire et faire lire », pour les enfants des sections de grands. Accompagnée d'autres lectrices, Annie présente toujours des livres variés et ses interventions sont une source de plaisir. Lors de la manifestation du « Livre sur la place », elle a proposé, avec une de ses collègues et un musicien, un temps lecture aux enfants accompagnés de leurs parents.



## Brioche citoyenne et spectacle de magie

**En début d'année, grâce à l'opération « Amène ton sapin » organisée par le pôle jeunesse et le Conseil citoyen, les Ascéens étaient invités à amener leurs sapins de Noël afin qu'ils soient recyclés, contre une bonne part de galette des rois. En raison de l'épidémie de Covid-19, une soixantaine de sapins ont bel et bien été recyclés mais le partage de la galette a été impossible.**

Pour rattraper ce rendez-vous manqué, le pôle jeunesse et le conseil citoyen ont décidé d'organiser une « Brioche citoyenne » le 20 novembre à 14h à l'espace Pierre de Lune. Et puisque, comme dit le dicton « Plus on est de fous, plus on rit », ils ont choisi d'ouvrir l'événement à l'ensemble de la population.

L'après-midi débutera par le spectacle de magie de Lionel Martin : « L'étonnant Lord Martin » puis s'achèvera par un goûter sympathique et convivial. Récompensé de nombreuses fois par ses pairs, Lionel Martin a été vu dans plusieurs émissions de télévision et son travail a été sacré « Meilleur spectacle de magie Français ».

**Samedi 20 novembre à 14h. Espace Pierre de Lune.**

## Inscriptions scolaires et demandes de dérogations scolaires année scolaire 2022-2023

**Votre enfant entre en 1<sup>re</sup> année de maternelle (enfant né uniquement en 2019) ? Votre enfant entre en CP ? Vous emménagez sur la commune ?**

Pour une rentrée en septembre 2022, l'inscription scolaire en mairie auprès du pôle jeunesse est obligatoire, voici les dates à retenir :

- » Inscriptions scolaires du 10 janvier au 5 février 2022. Merci de vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- » Pour les demandes de dérogations scolaires hors-secteur ( changement d'école sur la commune) : du 14 mars au 25 mars 2022.
- » Pour les demandes de dérogations hors-commune ( autre commune vers

Essey-lès-Nancy et Essey-lès-Nancy vers une autre commune) : du 2 au 13 mai 2022. Merci de vous fournir de la photocopie du livret de famille, d'une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un courrier motivant la demande et justificatif à fournir

**Renseignements auprès du pôle jeunesse au 03 83 29 01 73.**

## Activité VTT dans les accueils périscolaires

*Le VTT est de retour ! Dans la continuité du cycle Vélo Tout Terrain proposé aux enfants de l'accueil périscolaire de l'école d'application du centre au printemps dernier, l'activité VTT a fait son retour à la rentrée de septembre en s'invitant cette fois-ci également à Mouzimpré.*

À l'école d'Application du Centre les mardis et à Mouzimpré les jeudis, c'est une vingtaine d'enfants ont pu s'adonner aux joies de la discipline pendant six séances, toutes encadrées par un éducateur sportif de la ville.

Si certains d'entre eux venaient avec leurs vélos, d'autres se sont vu prêter ceux appartenant à la mairie. Ce cycle a notamment permis d'acquérir de solides bases du comportement à vélo, en intégrant des connaissances liées à la sécurité routière.

Et puisqu'il s'agit de VTT, les enfants ont également eu la possibilité de parcourir les nombreuses pistes du plateau de Malzéville après avoir gravi la difficile montée qui permet d'y accéder.

L'activité sera à nouveau proposée au printemps prochain et des sorties sont proposées les mercredis à l'accueil de loisirs.

## Des ateliers massage pour bébé à la Maison de la Parentalité



*À compter du mois de novembre et tout au long de l'année, la Maison de la Parentalité propose des cycles de 5 ateliers de massage pour bébé. Les massages sont destinés aux enfants de la naissance à 12 mois, accompagnés de leur(s) parent(s).*

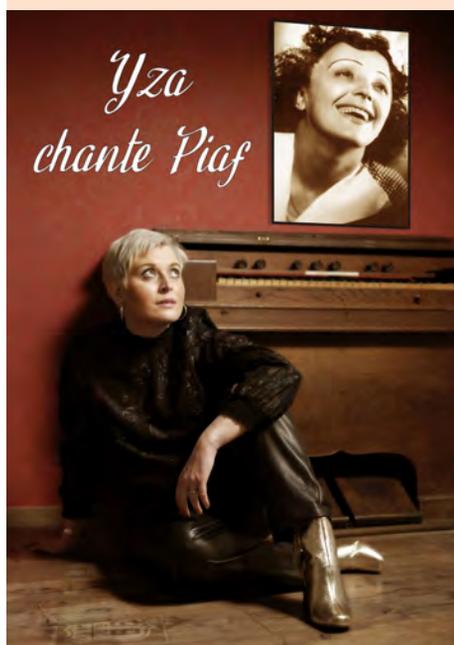
Masser son enfant, c'est un merveilleux moyen de créer un lien avec son bébé parce que le massage apporte des bénéfices émotionnels et physiques. Il aide à fonder un lien de proximité entre parent et bébé. Les parents effectuent le massage avec le bébé par le biais des gestes de toucher. La méthode enseignée comprend aussi bien le massage suédois et indien que des techniques de réflexologie et quelques mouvements issus du yoga, afin que cet ensemble soit bénéfique pour l'enfant.

*Renseignements auprès de la Maison de la Parentalité, Violaine Lugand, membre de l'association française de massage pour bébé (AFMB).*



## « Yza chante Piaf » au profit des Restos du Cœur

**Sous l'égide de la Ville d'Essey-lès-Nancy, la chanteuse ascéenne Yza présentera son spectacle « Yza chante Piaf », en hommage à Édith Piaf et au profit des Restos du Cœur, le dimanche 5 décembre à 15h, salle Maringer.**



Le grand public le sait, avant de devenir une icône de la chanson française, Édith Piaf a débuté sa carrière dans la rue, vivant dans des conditions difficiles, de l'argent que les badauds voulaient bien glisser dans le chapeau. Quoi de plus naturel alors, que de lui rendre hommage tout en œuvrant pour une cause qui l'aurait sans nul doute touchée : Les Restos du Cœur ?

C'est ce qu'ont choisi de faire la ville d'Essey-lès-Nancy et la chanteuse Yza en présentant le spectacle « Yza chante Piaf » au profit de l'association créée par Coluche. Pour assister à la représentation, chaque spectateur est invité à apporter des denrées alimentaires non périssables qui seront remises aux Restos du Cœur (pâtes, riz, conserves, pots pour bébé...)

Habitante d'Essey-lès-Nancy depuis plus de 10 ans, Yza a fait son entrée dans le monde de la musique il y a près de 15 ans grâce à son mentor devenu son mari, Charli Chopat. Après avoir sorti deux disques et multiplié les scènes avec ses propres mor-

ceaux, seule, en duo ou en groupe, la chanteuse a choisi de revenir à ses premières amours : les standards de la chanson française qu'elle reprend avec bonheur au fil des concerts.

Forte de ces expériences, il y a un an et demi, elle a choisi de consacrer tout un spectacle à l'immense Édith Piaf. « Yza chante Piaf » est un spectacle écrit, conçu et imaginé par Yza, qui vise, bien sûr, à interpréter les plus grandes chansons d'Édith Piaf mais aussi à mettre en lumière les différentes facettes de sa personnalité et les grands moments qui ont marqué sa vie.

**Entrée : dons de denrées alimentaires non périssables, qui seront remises aux Restos du Cœur. Sur réservation au 06 26 60 45 43 ou par mail à l'adresse : [philippe.mifsud@esseylesnancy.fr](mailto:philippe.mifsud@esseylesnancy.fr) en précisant votre nom et le nombre de places souhaitées – masque obligatoire. Dimanche 5 décembre à 15h. Salle Maringer.**

## Jeudi de la culture « Soul Stuff »

Le groupe réunit des passionnés de musique soul sous toutes ses formes, qu'il s'agisse d'enregistrements d'artistes légendaires tels qu'Aretha Franklin, Otis Redding... ou de productions plus diversifiées d'Etta James à Huey Lewis en passant par Tina Turner et Tower of Power, que les membres de Soul Stuff complètent volontiers avec leurs propres arrangements. Au menu de ce Jeudi de la culture : une prestation dynamique et variée, rodée en concerts,

animations, ou tout autre type d'événement musical. Vous vous laisserez rapidement emporter par le groove déployé par sa section rythmique, les arrangements concoctés par ses trois cuivres, les émotions transmises par sa chanteuse.

**Jeudi 2 décembre à 20h – salle Maringer - entrée libre sur réservation au 06 26 60 45 43 ou par mail à l'adresse : [philippe.mifsud@esseylesnancy.fr](mailto:philippe.mifsud@esseylesnancy.fr)**



## Théâtre avec Ramm'Dam et la compagnie Poisson de Lune

**Ramm'Dam et la compagnie Poisson de Lune vous proposent deux pièces pour le prix d'une et ce, deux fois ! Les 17 et 24 novembre, salle Maringer, les comédiens, mis en scène par Loren Christmann, interpréteront deux courtes pièces : « Si on chantait » et « Flagrant délire ».**

Avec « Flagrant Délire », ils vous proposeront une plongée dans les arcanes d'un commissariat de police face à cinq personnages caricaturés et énergiquement interprétés, tous unis pour découvrir l'auteur d'un crime. Qui est le coupable ? Qui est la victime ? À vous de le deviner ! Une comédie policière moderne et farfelue, une parodie bien

dans son époque.

Suivra le spectacle festif « Si on chantait », de l'ironie d'un prince Charmant à la souffrance d'un père Noël, il vous racontera avec candeur et auto-dérision le monde merveilleux des contes. Vous découvrirez des personnages facétieux, des contes revisités en musiques et en chansons. Une sarabande jubilatoire... sans aucun doute ! Un spectacle festif qui plaira aux plus petits comme aux plus grands.

**Les mercredis 17 et 24 novembre à 15h – Salle Maringer – Tarifs : 6 € - Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations obligatoires au 06 95 82 48 25.**

## Exposition « Changing World » par Jannet

**« Changing World » : un monde à découper, un monde à recoller pour un monde à sauver... L'exposition de l'artiste Jannet est à découvrir du 20 au 28 novembre à l'espace Michel-Stricher.**



L'artiste Jannet présentera une série d'œuvres inspirées de ses réflexions :

dislocations apparentes, associations hasardeuses, compositions aléatoires et exploration improbable... Et si tout cela n'était qu'incitation ?

Artiste autodidacte, Jannet est passionnée par l'art brut et ses « obscurs représentants » ainsi que par le courant surréaliste en littérature. Ses collages s'élaborent à partir de minuscules parcelles qui se chevauchent, s'accrochent et se fondent en des univers où la dérision le dispute à l'absurde.

Chaque tableau est une invitation à entrer dans un monde onirique, excentrique, toujours chaotique où repères, perspectives et messages sont volontairement brouillés. Son travail s'offre sans contrainte à celui qui s'attarde devant, dans une insolente liberté d'interprétation.

**Du 20 au 28 novembre à l'espace Michel-Stricher. Permanences les samedis et dimanches de 14h à 18h.**

## Exposition « Éternelle Méditerranée »

**Martine Curin et Léa Pronesti-Curin sont mère et fille et toutes les deux artistes, elles ont choisi d'unir leurs talents pour proposer l'exposition « Éternelle Méditerranée » à l'espace Michel-Stricher.**

Martine Curin revient au Haut Château avec une série de portraits, ses premières amours. Passionnée par la technique du pastel, la douceur, le velouté des modèles, Martine Curin rend hommage à ses héros et héroïnes à travers les âges.

Elle partage avec sa fille Léa Pronesti-Curin le goût de la Méditerranée. Léa détourne les codes des réseaux sociaux pour évoquer des sujets antiques : à l'aquarelle, elle propose des instantanés des ruines de Pompéi et revisite numériquement les fresques des grandes maisons de la cité.

Ensemble, elles vous invitent à un voyage dans le temps autour de la Méditerranée.



**Samedis 4 et 11 et dimanches 5 et 12 décembre, de 14h à 18h - Espace Michel-Stricher, Haut-Château. Entrée libre, masque obligatoire.**

## Nouveauté ! Les Mardis des 4 saisons

La ville d'Essey-lès-Nancy vous donne rendez-vous le mardi 14 décembre à partir de 16h30, sur la place de la République pour une manifestation conviviale autour de produits du terroir.



Vous connaissez déjà les Jeudis de la Culture, puisque chaque premier jeudi du mois, vous avez la possibilité de passer une soirée culturelle (musique, danse, conférence...). Dorénavant l'animation de la ville sera ponctuée par un autre rendez-vous trimestriel : Les Mardis des 4 saisons

Comme chaque année, les services techniques de la ville sont en train de préparer une superbe décoration hivernale pour notre cœur de ville et vous pourrez venir en famille, entre amis vous immerger dans les préparatifs des fêtes de fin d'année. Enfants, parents, grands-parents,

amis, Ascéens ou non, chacun pourra y passer un moment festif et convivial. Des métiers de bouche, de l'artisanat local ainsi qu'une animation musicale vous seront proposés.

Un espace convivial sera aménagé afin que chacun puisse goûter et déguster des produits proposés à la vente par les artisans participants. Rendez-vous le 14 décembre à partir de 16h30, place de la République (devant la mairie) pour l'inauguration de cette première édition.

**Mardi 14 décembre à partir de 16h30. Place de la République.**

## La nuit de Noël lorraine

*L'ensemble vocal et instrumental Lo Couarail, gardien de la conservation et de la diffusion du patrimoine culturel lorrain, vous invite à vous plonger dans la magie d'une nuit de Noël lorraine le 19 décembre en l'église Saint-Georges.*

Puisant dans son répertoire consacré à la chanson populaire lorraine, Lo Couarail conduira le spectateur au cœur de la nuit de Noël, une nuit de Noël toute lorraine. Les sobres mélodies anciennes sont devenues de belles polyphonies grâce au travail du compositeur Pierre-Emmanuel Kuntz sous la direction duquel est placé le chœur, accompagné au piano.

Dominique Bréda, organiste de talent et conservateur de l'orgue de Saint-Georges, improvisera à l'orgue sur les thèmes des chansons exécutées. Chœur et orgue dialogueront tout au long du concert comme dans les concerts ou messes de minuit du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Son répertoire, sa musique mais aussi la mise en espace et la scénographie de ses concerts font de Lo Couarail une formation unique en Lorraine.



**Dimanche 19 décembre à 16h. Église Saint-Georges.**

## 6<sup>es</sup> Foulées des pères et des mères Noël

**Après le passage de saint Nicolas et en attendant celui du Père Noël, l'association Concept 54 vous invite à participer aux 6<sup>es</sup> Foulées des Pères et des Mères Noël le dimanche 12 décembre au parc Maringer.**

Quatre formats sont proposés pour les enfants, ados et adultes ou plutôt pour les lutins, les rennes et les pères et mères Noël ! Ne ratez pas cet événement sportif, festif et familial où chaque participant devra être déguisé.

Le célèbre renne Rudolphe vous guidera à travers le parc Maringer, sur les différents parcours pour rallier la ligne d'arrivée où vous attendra une avalanche de cadeaux et de surprises concoctées par les organisateurs. Les participants adultes prendront part au grand tirage au sort des partenaires. Les enfants repartiront de cette belle matinée les bras chargés de cadeaux et de souvenirs. Inscrivez-vous vite pour bénéficier d'un déguisement complet de père ou mère Noël offert.

» La course des AS Dalkia de 7,6 km, ouverte aux plus de 15 ans titulaires d'un certificat ou d'une licence obligatoire, s'élancera à 9h15.

» À 10h30, premier footing des lutins Sonég sur 300 mètres pour les enfants âgés de 5 ans et moins.

» À 10h45, les enfants de 6 à 8 ans suivront sur 700 mètres suivis à 11h des 9-11 ans sur 1200 mètres.

» À 11h15, course des rennes Sonég sur 1900 mètres.

» Enfin, à 11h30, foulées déguisées des pères et mères Noël sur 5 km pour les plus de 11 ans, formule festive, accessible aux débutants. Allure libre.

**Dimanche 12 décembre – Parc Maringer. Attention : nombre limité de places. Inscriptions sur [www.chronopro.net/events/foulees-peres-meres-noel/](http://www.chronopro.net/events/foulees-peres-meres-noel/)**

**Infos : <http://sportconcept54.wix.com/fouleesperesnoel54> - Facebook : Sport Concept 54**



## Comité des fêtes

### Saint-Nicolas

Cette année le défilé de Saint-Nicolas aura lieu le samedi 11 décembre 2021. Départ du défilé à 17h rue des Basses Ruelles, devant la Maison des Associations. Défilé au détour des rues d'Essey (rue Patton, avenue Foch, rue du Pont-de-Pierre, rue De Gaulle, rue Christian Moensch, rue du 8 Mai 1945, avenue Kléber, avenue Foch, place de la République). S'ensuivra un spectacle féerique place de la République après le discours saint Nicolas en présence du maire, Michel Breuille. Vin chaud et chocolat chaud seront offerts par la municipalité devant la Maison des Associations.



### Assemblée générale

Le Comité des fêtes de la ville organise son assemblée générale le lundi 22 novembre 2021 à 20h, salle Maringer. À l'ordre du jour sera présenté les bilans moraux et financiers des deux dernières années. Les candidatures pour rejoindre l'équipe du Comité des fêtes sont à envoyer à [cdfessey@gmail.com](mailto:cdfessey@gmail.com) au plus tard le 14 novembre.

**Contact téléphonique si besoin de renseignements Fabrice Blondelet au 0643782375.**

## Association de Gymnastique Volontaire

**L'Association de Gymnastique Volontaire d'Essey a repris ses activités le 6 septembre dans le respect des contraintes liées à la crise sanitaire.**



Les adhérents sont ravis de se retrouver et souhaitent ne pas revivre la période difficile que nous venons tous de subir. Ils invitent tous ceux qui souhaitent se maintenir en forme et reprendre une activité à rejoindre les différents cours proposés par l'AGV, où la bonne humeur est de rigueur, dans le respect du rythme de chacun. Les inscriptions sont possibles toute l'année et les tarifs sont dégressifs selon le moment de l'inscription.

Les cours dispensés sont très variés. Ainsi, les amateurs de gymnastique d'entretien traditionnelle ont rendez-vous les lundis de 18h15 à 19h15 au Cossec de Tomblaine. Les mardis de

10h à 11h, la salle bleue du foyer Foch d'Essey-lès-Nancy accueille les cours de gymnastique dynamique sur enchaînement musical. Le même cours est proposé au Cossec de Tomblaine les mardis de 17h50 à 18h50 et associé à du renforcement musculaire les jeudis de 10h à 11h à la salle jaune du foyer Foch d'Essey-lès-Nancy ainsi que de 19h à 20h au Cossec de Tomblaine. Les mercredis de 12h15 à 13h15 et de 19h à 20h, ce sont des cours de stretching (gymnastique à base d'étirements), de récupération et de renforcement musculaire qui sont proposés au Cossec de Tomblaine. Enfin, les jeudis de 8h45 à 9h45, l'association propose des cours de gymnastique à intensité modérée, en douceur, travaillant sur l'équilibre, la mémoire et le renforcement musculaire.

L'AGV organise aussi des moments conviviaux pour ses adhérents tout au long de l'année, tels que la galette des rois début janvier ou encore une sympathique sortie en fin de saison.

**Plus de renseignements auprès de la présidente : Élisabeth Kiefer au 06 81 5983 57 ou [agv.essey@orange.fr](mailto:agv.essey@orange.fr)**

## Cours de pratiques de bien-être avec D.3 Soleils

Depuis le 14 septembre, l'association D.3 Soleils propose des cours de pratiques de bien-être, une approche douce de différentes cultures telles que le doin, le taichi, le yoga ou encore la relaxation. Ces cours ont lieu dans les salons du Haut-Château les mardis de 18h45 à 20h30. Le premier cours est offert et les personnes intéressées peuvent prendre contact à tout moment. Chaque séance est une nouvelle découverte de bien-être. Les participants doivent prévoir un tapis, un coussin, des vêtements souples et chauds.

**Pour plus de renseignements, contactez la présidente Dany Cammarata-Rejwewski au 06 75 21 79 22.**



## L'Arsem reprend son rythme

**Dans le respect des règles imposées par la crise sanitaire, l'Arsem – Association des Randonneurs de Saint-Max Essey Malzéville – a continué l'animation de randonnées, par groupes de 6 et 10 personnes suivant la réglementation et a maintenant repris son rythme de croisière.**



Ainsi, tous les mardis, l'association propose 5 km de rando santé et douce ainsi que 8 à 10 km à allure moyenne. Les vendredis, suivant les saisons, à un rythme soutenu, les randonneurs se retrouvent pour des parcours de 12 à 15 km. Les dimanches matins, l'Arsem donne rendez-vous aux amoureux de la marche nordique. Enfin, des randonnées à la journée avec repas tirés du sac et des séjours à la semaine sont également régulièrement proposés. Les séjours se font en raquettes en février puis à la campagne ou en montagne en cours d'année. Les personnes qui le souhaitent peuvent, avant de s'inscrire, faire une ou deux randonnées d'essai, en informant l'animateur de leur présence et toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

**Pour tout renseignement : [secretariat.arsem@gmail.com](mailto:secretariat.arsem@gmail.com) ou par téléphone au 06 79 37 92 73 [arsem.jimdo.com](http://arsem.jimdo.com)**

## Bibliothèque pour Tous

Restée ouverte tout au long de l'été, la Bibliothèque pour Tous a également permis aux amoureux des livres de remplir leurs collections d'ouvrages à tout petit prix lors de la brocante organisée le samedi 2 octobre. Dans le respect des règles sanitaires bien comprises par tous, les lecteurs sont invités à venir découvrir les écrits de nombreux auteurs et les nouveautés achetées chaque mois par l'association qui gère les lieux. Parmi les nouveautés qui ont rejoint récemment les étagères de la bibliothèque, on retrouve plusieurs livres présentés lors de la dernière édition du « Livre sur la Place ».

Les petits lecteurs ne sont pas oubliés et leurs étagères ont pu être réapprovisionnées grâce au partenariat qui lie la Bibliothèque pour Tous et la mairie d'Essey-lès-Nancy. D'autre part, les bénévoles iront bientôt distribuer des cartes gratuites à tous les enfants des écoles de la ville, qui ont fait leur entrée au CP en septembre afin de les habituer à fréquenter la bibliothèque et à découvrir le plaisir de la lecture.

**Ouverture de la bibliothèque le lundi de 10h à 12h. Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.**

## Conseil de quartier Centre

**Le Conseil de quartier Centre termine l'année en beauté avec trois rendez-vous à noter dans les agendas.**

**L'assemblée générale** de l'association aura lieu le jeudi 25 novembre à 19h30 dans les salons du Haut-Château. L'occasion pour les habitants d'échanger, entre autres, sur le programme de l'année à venir. L'accès est libre et tous les habitants du centre-ville sont invités à venir participer à la vie de leur quartier.

Le 27 novembre de 14h à 17h, un **atelier floral** sera proposé salle Goutorbe, à la Maison des Associations. Les produits nécessaires à la confection de décors pour les fêtes, tels que des couronnes et autres chemins de table, seront fournis par l'association Biba chargée de

l'accompagnement de cet atelier. Une participation de 25 € par personne sera demandée. L'atelier sera accessible sur inscription avant le 10 novembre.

Enfin, le 3 décembre au soir, **Saint Nicolas** fera sa tournée chez les enfants du quartier inscrits avant le 20 novembre. Pour ces deux animations, des affiches et bulletins d'inscription avec modalités pratiques seront disponibles en temps voulu chez les commerçants partenaires et à la Maison des Associations.

**Informations : [cquartiercentre@gmail.com](mailto:cquartiercentre@gmail.com)**



## Des samedis à la neige pour les enfants avec l'Aspa Seichamps

**La commune d'Essey-lès-Nancy est partenaire de l'AS Plein Air de Seichamps pour l'organisation de samedis à la neige pour les enfants.**

Cette activité n'a pas pu se dérouler durant les hivers 2019/2020 par manque de neige et 2020/2021 en raison de l'épidémie de Covid 19. Si les circonstances le permettent, l'activité reprendra durant l'hiver 2021/2022. Elle est accessible aux enfants dès l'âge de 8 ans et leur permet de bénéficier d'un encadre-

ment, d'une journée de ski, de cours avec les moniteurs de ski ESF et des remontées mécaniques.

L'accès à l'équipement, qui comprend les chaussures, les skis, les bâtons, le snowboard et le casque, est compris dans le prix de l'inscription. Les participants devront prévoir leur combinaison et leur casse-croûte. Le montant de l'inscription était pour 2020 de 204 € pour quatre sorties et de 266 € pour six sorties. Le calendrier serait le suivant :

- Inscriptions et essayages le 27 novembre à 13h30 au local ski de l'Aspa

à Seichamps.

-Les quatre ou six sorties les samedis à compter du 15 janvier 2022, hors périodes de vacances scolaires, à la station de La Bresse Hohneck.

Si la bourse du ski et rando peut se dérouler début novembre, les familles pourront trouver des équipements personnels pour les enfants (blousons, pantalons, combinaisons, masques, gants ...)

**Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site : [aspleinair.canalblog.com](http://aspleinair.canalblog.com)**

## Le Smeca et ses adhérents en pleine forme

Dans la foulée de ses très bons résultats lors des Championnats de France cet été, le Smeca-Saint-Max Essey Club Athlétic explose au niveau de son nombre d'adhérents pour les écoles d'athlétisme en cette nouvelle saison. Ce sont près de 170 jeunes qui foulent la piste du stade flambant neuf Raymond-Petit à Tomblaine. Les responsables de l'association ont dû refuser une trentaine de licences par manque d'animateurs et d'installations.

L'été a été marqué par de très belles performances.

Avec 11 athlètes qualifiés aux différents Championnats de France estivaux, une médaille d'or en Élite sur 1 500 m pour Aurore Fleury et une en Junior pour Thaïs Paris sur 3 000 m, le Smeca obtient son meilleur bilan. Et encore, faute d'une Fédération manquant de souplesse, Aurore Fleury aurait pu se retrouver au Japon pour les Jeux Olympiques. Elle rate ce grand rendez-vous pour avoir réalisé les minimas quelques jours après la limite... Aurore explose donc son record lors de son premier meeting

en Diamond League à Monaco avec un chrono de 4'03"35 réalisant ainsi la 6<sup>e</sup> meilleure performance française de tous les temps.

Dans le même temps, Thaïs décroche une deuxième sélection en Équipe de France, après celle de l'année dernière annulée, à cause de l'épidémie de Covid-19. Elle est allée en Italie pour un 5 km sur route en équipe et revient avec une médaille de bronze autour du cou.

Le groupe de marche nordique est toujours en place et s'étoffe d'année en année. Une vraie dynamique s'installe dans ce groupe. Ceux qui souhaiteraient l'intégrer sont invités à contacter le Smeca. La saison 2021/2022 s'est lancée sous les meilleurs auspices, les membres du Smeca l'espèrent plus riche que la précédente.

**Renseignements au 07 68 54 87 73**



## Rejoignez le club de pétanque d'Essey-lès-Nancy !

**Situé allée Roland-Garros, le club de pétanque d'Essey-lès-Nancy possède un boulodrome couvert abritant 15 terrains ainsi que 57 terrains en extérieur qui permettent la pratique de la pétanque tout au long de l'année.**

C'est un lieu privilégié de rencontre et d'échange pour les amateurs du jeu de boules, tous niveaux et âges confondus. Le boulodrome est ouvert tous les jours de 14 h à 19 h. Le club compte à ce jour 110 adhérents qui profitent des bienfaits de la pétanque. Ce sport améliore le bien-être psychique, la gestion du stress, la socialisation. C'est un sport d'adresse et de précision qui permet de maintenir les muscles, la souplesse et les articulations. Il permet également de faire

travailler la mémoire, la concentration et l'analyse de la situation. Tous ceux qui le souhaitent sont invités à venir se faire plaisir, apprendre ou se perfectionner, participer ou non à des compétitions. Ils seront accueillis les bras ouverts par les responsables et les membres de l'association.

**Pour plus de renseignements, contactez les présidents Aurélie Leicht au 06 59 96 76 91 et Thierry Gillmet au 06 35 59 69 82.**



## Les mercredis et les soirées des Étincelles

**L'association Le Moulin aux Étincelles vous donne rendez-vous chaque mercredi de 18h à 19h30, hors vacances scolaires, à l'espace Pierre de Lune pour vous initier à différentes activités ludiques et artistiques.**

Jusqu'au mois de décembre, une centaine de jeux variés et adaptés à tous les âges sont mis à la disposition des participants. Ils permettent aux enfants, adolescents, familles et seniors de partager, échanger et s'amuser en toute convivialité.

De janvier à mars, les Étincelles vous invitent à participer à l'atelier créatif « Cré'activités » vous permettant d'utiliser des techniques diverses, collage, peinture, sculpture... pour laisser libre cours à votre créativité ! Ces activités seront accessibles et adaptées à l'âge de chacun des participants.

Enfin, de mars à juin, place à l'expression avec les ateliers « Créa Scène » qui permettront aux participants de découvrir différents arts de la scène, du théâtre au cirque en passant par

l'expression corporelle.

Tous ces ateliers seront encadrés par une équipe de bénévoles passionnés, composée pour la plupart de professionnels de l'animation.

En parallèle, tout au long de l'année, Le Moulin aux Étincelles organise des soirées spéciales. Ainsi, le samedi 13 novembre de 17h à 19h, l'association présentera un spectacle de théâtre d'improvisation et le samedi 4 décembre, un spectacle et un goûter vous seront proposés.

S'amuser, créer, s'exprimer, admirer... Les Étincelles n'attendent plus que vous. Cela aussi dans la perspective de se développer pour proposer, notamment aux habitants du quartier de Mouzimpré, encore plus d'activités mises en place en fonction de vos besoins, de vos envies.

Montant de l'adhésion à l'association : 10 €. Une participation supplémentaire de 5 € le trimestre, par famille, est demandée pour s'inscrire aux activités du mercredi. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



**Pour plus d'informations, contactez le 07 81 39 93 90 ou envoyez un mail à [etincelles54.asso@gmail.com](mailto:etincelles54.asso@gmail.com). Pour l'heure, le pass sanitaire est exigé pour les adultes et adolescents à partir de 12 ans pour accéder à toutes les activités et manifestations proposées à l'espace Pierre de Lune.**

## Cinq bonnes raisons de vous faire accompagner par Confiance Projet Emploi

L'association Confiance Projet Emploi vous donne cinq bonnes raisons de laisser ses bénévoles vous accompagner dans votre recherche d'emploi. Grâce à CPE, vous pouvez discuter autour d'un café ou d'un thé, les cafés Coup de Pouce Emploi vous offrent un moment de convivialité pour souffler dans votre recherche d'emploi. L'association vous aidera également à reprendre confiance en vous, en vous fixant de petits objectifs. Marche après marche, avec l'aide des bénévoles, vous reprendrez confiance en

vos valeurs et en vos talents.

Vous ne serez plus seul pour définir vos aptitudes et aller au bout de vos rêves. Vous trouverez ainsi le projet professionnel idéal pour vous. Enfin, CPE vous permettra aussi d'utiliser les outils de retour à l'emploi tels que les CV, lettres de motivation... En rejoignant l'association, vous apprendrez également à utiliser votre réseau et à l'agrandir.

**Contact : [contact@cpe54](mailto:contact@cpe54) / Retrouvez également CPE sur les réseaux sociaux.**



## Saga-cité

**Bravo à tous les participants. La piscine se trouvait bien dans la caserne Kléber. Les lieux accueillent désormais la crèche Pitchoun, la clinique Pasteur ainsi que le Sdis54 et le centre de traitement des appels d'urgence (18).**



**Voici d'ailleurs une photo de 1938 qui présente les pompiers d'Essey à l'époque. Pas d'énigme cette fois mais si vous savez où cette photo a été prise, cela nous intéresse !**



Vous aussi, participez à Sagacité ! Soumettez-nous vos énigmes pour faire vivre cette rubrique. Vous pouvez nous transmettre vos photos anciennes par courrier ou par mail à l'association Essey l'Histoire, ou au service communication de la ville qui nous les transmettra.

Contact : Essey l'Histoire, Maison des Associations, 1 rue des Basses Ruelles, 54270 Essey-lès-Nancy  
Mail : [esseylhistoire.jeu@gmail.com](mailto:esseylhistoire.jeu@gmail.com) / Facebook : [facebook.com/esseylhistoire](https://www.facebook.com/esseylhistoire)

# État Civil

Informations connues au moment de l'impression du bulletin

## Naissances

**Victoire Gombert Amiot**

née le 18 juillet

**Albane Sax** née le 20 juillet

**Louis Galante** né le 22 juillet

**Noé Mazoyer Berdouzi** né le 22 juillet

**Charlotte Joly Trojanowski**

née le 24 juillet

**Félix Colin** né le 25 juillet

**Aria Bertinet** née le 29 juillet

**Nour Karadaoui** née le 30 juillet

**Basile Starck** né le 1<sup>er</sup> août

**Pharell Nkenguruste** né le 5 août

**Lucie Bellanger** née le 6 août

**Nino Maurin** né le 6 août

**Ella Dumaillet** née le 15 août

**Tiphaine Diard** née le 15 août

**Adèle Aiguier** née le 17 août

**Benjamin Lesueur** né le 17 août

**Wael Becharef** né le 31 août

**Nathanaël Quiriné** né le 31 août

**Marceau Cordary** né le 2 septembre

**Louise Jacquot** née le 6 septembre

**Kaelyne Plumecoq** née le 11 septembre

**Zafyr Froidure** né le 15 septembre

**Axelle Gautrin** née le 23 septembre

**Célestin Perrot** né le 30 septembre

**Joshua Da Silva Coutinho**

né le 2 octobre

**Raphaël Millot** né le 4 octobre

**Yacine Boubata** né le 6 octobre

## Mariages

**Dimitri Kurtz et Ambre Scavo**

le 14 août

**Julien Marchal et Marie-Pierre Godée**

le 27 août

**Christophe Guitton et Fabienne**

**Schumacker** le 28 août

**Christophe Valsaque et Laura Cloix**

le 11 septembre

## Décès

**Christian Zennaro** le 16 juillet

**Gisèle Roger** le 22 juillet

**Pascal Marchal** le 23 juillet

**Marie-Thérèse Vincent** le 24 juillet

**Femija Ademi** le 26 juillet

**Henri Thévenet** le 3 août

**Colette Gibbe** le 7 août

**Jacques Perrin** le 7 août

**Ghislaine Laugel** le 15 août

**Patrick Lefrançois** le 23 août

**Robert Durand** le 3 septembre

**Andrée Maire** le 10 septembre

**Michel Cadert** le 13 septembre

**Georges Bastien** le 27 septembre

**Roland Didierlaurent** le 28 septembre

**Nathalie Racadot** le 2 octobre

**Aline Thomas** le 2 octobre

**Andrée Samuel** le 3 octobre

## TRIBUNE LIBRE

### Jeunesse et mobilité en question à Essey

Deux questions se posent en terme d'avenir pour notre vie quotidienne à Essey.

D'abord, l'avenir de notre jeunesse

**L'accueil périscolaire et l'animation des mercredis et petites vacances des jeunes ascéens seront-ils confiés, demain, à un organisme extérieur ?**

La question a nourri les débats de notre dernier conseil municipal. Plus techniquement, nous étions appelés à délibérer sur l'étude d'une délégation de Service Public (DSP) pour l'accueil péri et extrascolaire.

Si cette perspective ne nous semble pas à rejeter, nous avons émis néanmoins 4 conditions essentielles.

- Tout d'abord **l'intérêt de l'enfant**... Ce point n'apparaissait pas dans cette délibération au

caractère principalement juridique. Avec cette DSP, la qualité de l'animation actuelle doit être maintenue.

- Pour les parents, la mise en place de cette sous-traitance ne doit pas donner lieu à **une augmentation des tarifs et à une baisse du service**

- Pour le personnel fonctionnaire ou contractuel, nous avons souhaité que le transfert vers un autre employeur ne pénalise pas leur qualité de vie en allongeant les déplacements ou les plages horaires, tout en garantissant leur droit - pour les comptes de la mairie, la maîtrise du budget.

**Demain, quelle mobilité pour et à Essey ?**

Sur les mobilités, des grands débats s'annoncent.

Avec force, nous nous sommes inscrits contre la décision de la SNCF de supprimer **la desserte OUIGO**. Une décision scandaleuse scandale

quand on se rappelle que le TGV Est a été cofinancée par les collectivités territoriales. Après l'annonce de Mathieu Klein de mettre fin au projet de ligne 1 de tramway et de le remplacer par **un trolley bus**, il va nous falloir travailler sur les conséquences pour la desserte d'Essey (terminus, desserte de centre-ville, correspondance avec la ligne 3...).

Enfin, la question de la mise en **zone 30 de toute la ville** annoncée en début d'année n'est toujours pas en débat alors que des marquages au sol « zone 30 » se développent.

Nous sommes à votre écoute pour échanger et faire avancer avec vous la qualité de vi(II)je à Essey : [esseyensemble@gmail.com](mailto:esseyensemble@gmail.com) ou 06 10 31 40 27.

Pour le groupe « Essey Ensemble ! »  
Christophe Chevardé, Catherine Chopin-Renauld, Jean-Louis Katz et Michel Perri.



Christophe  
Chevardé



Catherine  
Chopin-Renauld



Jean-Louis  
Katz



Michel Perri

**Information pratique : Avant de vous déplacer, renseignez-vous préalablement en mairie, sur le site internet de la ville ou sur les réseaux sociaux !**

# Agenda

**Jeudi 11 novembre**  
**Cérémonie patriotique du 11 novembre**  
 11h30-12h30,  
 Parvis de l'église Saint-Georges

**Lundi 15 novembre**  
**Conseil municipal**  
 18h00 - 20h30,  
 salle du conseil municipal

**Mardi 16 novembre**  
**Présentation du service "Cmabulle"**  
 17h30, espace Bérin,  
 Maison des Associations

**Mercredi 17 novembre**  
**Théâtre "Si on chantait/Flagrant délire"**  
 15h, salle Maringer

**Jeudi 18 novembre**  
**Fête du Beaujolais nouveau au conseil de quartier des Hauts d'Essey**  
 18h, Maison des Associations

**Samedi 20 novembre**  
**Brioche citoyenne**  
 14h, espace Pierre de Lune,  
 quartier Mouzimpré

**Samedi 20 et dimanche 21 novembre**  
**Exposition « Changing World » de Jannet, 1<sup>er</sup> week-end**  
 14h-18, espace Michel Stricher,  
 Haut-Château

**Lundi 22 novembre**  
**AG du Comité des fêtes**  
 20h, salle Maringer

**Mercredi 24 novembre**  
**Théâtre "Si on chantait/Flagrant délire"**  
 15h, salle Maringer

**Jeudi 25 novembre**  
**Repair café**  
 18h, salle Maringer  
**AG du Conseil de quartier Centre**  
 19h30, salons du Haut-Château

**Vendredi 26 novembre**  
**Conférence sur la permaculture**  
 17h30, espace Pierre de Lune

**Samedi 27 novembre**  
**Atelier Floral du conseil de quartier centre**  
 14h, Maison des Associations,  
 salle Goutorbe

**Samedi 27 et dimanche 28 novembre**  
**Exposition « Changing World » de Jannet, 2<sup>e</sup> week-end**  
 14h-18, espace Michel Stricher,  
 Haut-Château

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre**  
**Réunion avec les commerçants du centre**  
 19h15, Espace Bérin,  
 Maison des Associations

**Jeudi 2 décembre**  
**Jeudi de la culture « Soul Stuff »**  
 20h, salle Maringer

**Vendredi 3 décembre**  
**Passage de saint Nicolas dans les familles du quartier Centre**  
 Sur inscription

**Dimanche 5 décembre**  
**Concert « Yza chante Piaf »**  
 15h, salle Maringer

**Samedi 4 et dimanche 5 décembre**  
**Exposition « Éternelle méditerranée » de Martine Curin et Léa Pronesti-Curin, 1<sup>er</sup> week-end**  
 14h-18, espace Michel Stricher,  
 Haut-Château

**Jeudi 9 décembre**  
**Repair café**  
 18h, salle Maringer

**Samedi 11 décembre**  
**Défilé de Saint-Nicolas**  
 Départ du défilé à 17h rue des Basses Ruelles devant la Maison des Associations.

**Samedi 11 et dimanche 12 décembre**  
**Exposition « Éternelle méditerranée » de Martine Curin et Léa Pronesti-Curin, 2<sup>e</sup> week-end**  
 14h-18, espace Michel Stricher,  
 Haut-Château

**Dimanche 12 décembre**  
**Foulées des Pères et Mères Noël**  
 Dès 10h30, parc Maringer

**Lundi 13 décembre ou mardi 14 décembre**  
**Cabaret « Ose Cabaret »**  
 Uniquement sur réservation

**Mardi 14 décembre**  
**Remise des doudous aux nouveaux nés**  
 14h, Maison de la parentalité  
**Les Mardis des 4 saisons**  
 16h30, place de la République

**Mercredi 15 décembre**  
**Vaccination, 3<sup>e</sup> dose pour les +de 65 ans (avec et sans rendez-vous)**  
 10h-17h, espace Pierre de Lune, quartier Mouzimpré

**Dimanche 19 décembre**  
**Concert « La nuit de Noël Lorraine »**  
 16h, église Saint-Georges

**Jeudi 13 janvier**  
**Repair café**  
 18h, salle Maringer

140

LE BULLETIN DES  
**asceens**

**Novembre-décembre 2021**  
 bulletin municipal d'informations  
 de la ville d'Essey-lès-Nancy

**Directeur de la publication**  
 Michel Breuille

**Rédacteur en chef**  
 Frédéric Villars

**Comité de rédaction**  
 Gaëlle Bardoul, Isabelle Chopat  
 Pascal Laurent, Marion Lhuillier,  
 Frédéric Villars

**Réalisation**  
 Marion Lhuillier

**Impression**  
 La Nanceéienne d'Impression  
**Dépôt légal n°1671**  
 du 30 septembre 2008

**Crédits photos**  
 Service communication Essey -  
 Associations - Adobe Stock

**Retrouvez toutes les infos municipales sur le site**  
[www.esseylesnancy.fr](http://www.esseylesnancy.fr)  
**Mairie d'Essey-lès-Nancy**  
 Place de la République  
 tél. 03 83 18 30 00



# 4 ACTIVITÉS, UNE ADRESSE



LE SPÉCIALISTE EN MENUISERIES  
EXTÉRIEURES ALUMINIUM, BOIS  
ET PVC



L'ISOLATION INTÉRIEURE ET  
EXTÉRIEURE DE VOTRE MAISON



ABRIS DE TERRASSE  
ABRIS DE PISCINE



L'AMÉNAGEMENT BOIS DE VOS  
ESPACES EXTÉRIEURS



Terrasse, bardage bois dans différentes essences - Aménagement bois extérieur (pergolas, clôtures, potagers, bacs...)

Une entreprise familiale avec une expérience et un savoir faire de plus de 20 ans à votre service.

**DEVIS GRATUIT**

**SALLE D'EXPOSITION DE 200 M2**



Porte Verte 3 - 1 bis, rue Catherine Sauvage

**54270 ESSEY-LÈS-NANCY**

**Tél. : 03 83 31 22 56**

[www.gianorihabitat.com](http://www.gianorihabitat.com)



VD Corsis et Médas - Tél. : 06 10 25 04 74

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

BEAUX-ARTS • LOISIRS CRÉATIFS • ENCADREMENTS • ÉVEIL ARTISTIQUES



La Porte Verte  
15 rue des Tarbes  
54270 Essey-Lès-Nancy  
**03.83.21.36.40**

**-15%**

**SUR TOUT LE MAGASIN !**

Offre non-cumulable, valable jusqu'au  
24 décembre 2021.

La réduction est valable une seule fois par foyer et non-récupérable en cas de retour ou remboursement, hors articles en promotion, avantages cartes, encadrement sur-mesure et éditions.

Rendez-vous sur :

[WWW.ARTETLOISIRS.FR](http://WWW.ARTETLOISIRS.FR)



**VOTRE  
FLEURISTE**

2 avenue Foch  
54270 ESSEY LES NANCY  
[essey.les.nancy@lejardindesfleurs.com](mailto:essey.les.nancy@lejardindesfleurs.com)  
Tél. 03 83 20 30 91



[WWW.LEJARDINDESFLURS.COM](http://WWW.LEJARDINDESFLURS.COM)

**OUVERT 7/7**

VOTRE  
PUBLICITÉ  
ICI

Si vous êtes intéressé,  
n'hésitez pas à contacter Philippe Mifsud,  
service culturel, au 06 26 60 45 43  
ou [philippe.mifsud@esseylesnancy.fr](mailto:philippe.mifsud@esseylesnancy.fr)

# capvital Hom'Ethic

LOCATION ET VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL



Zone porte verte 3  
1F, rue Catherine Sauvage  
54270 Essey-Lès-Nancy



Santé  
Confort  
Bien-être  
Mobilité  
Incontinence  
Handicap

03 83 29 21 77 • [contact@hom-ethic.com](mailto:contact@hom-ethic.com)

sur présentation  
de ce coupon  
**-10%**



## LOCATION DE VÉHICULES

### GAMME FRIGORIFIQUE



Remorque  
frigorifique  
3m3  
(clayettes  
amovibles)

Camion  
Frigorifique  
9m3  
(équipé d'étagères  
amovibles)



### GAMME UTILITAIRE



Utilitaire 20m3  
(hayon de levage)  
**MASTER**

Utilitaire 17m3  
(GPS - radar de recul)  
**MASTER**

Utilitaire 11m3  
**MASTER**

**TRAFIC**  
Utilitaire 6m3

### GAMME TOURISME



**CLIO IV**  
GPS

**SCENIC**  
7 places  
GPS

**MEGANE ESTATE**  
GPS

POUR TOUTE DEMANDE DE DEVIS GRATUIT, CONTACTEZ NOTRE PÔLE SERVICES :

✉ [service-sav-es@cora.fr](mailto:service-sav-es@cora.fr)

☎ 03 83 29 85 85